SEMAINE DU 13 AU 19 JANVIER 2021 - 1,30 €
N°2435

LA VIE ECONOMIQUE
DU SUD-OUEST

LOT-ET-GARONNE
Brexit, les conséquences néfastes

DORDOGNE
Soutien au e-commerce périgourdin

CPME DORDOGNE
NOUVELLE SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

© D.R.

© D. R.

CPME DORDOGNE

NOUVELLE SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

SON PARCOURS VA LUI PERMETTRE DE METTRE AU SERVICE DU MONDE ÉCONOMIQUE LES COMPÉTENCES QU'ELLE A ACQUISES DANS LA SPHÈRE SOCIALE : MARIETTE LAVIGNE, QUADRA DÉTERMINÉE, A PRIS SES NOUVELLES FONCTIONS LE 15 NOVEMBRE, EN PLEIN RECONFINEMENT.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

La Vie Économique : Débuter sa carrière dans le social pour aller vers l'économique, n'est-ce pas un parcours singulier ?

Mariette Lavigne : « Cela ne me semble pas incohérent d'aller vers le dialogue social et l'accompagnement des PME après m'être notamment occupée de politique jeunesse pendant huit ans pour un centre social, à Coulounieix-Chamiers. Le vocabulaire n'est pas le même dans les deux domaines, mais les méthodologies sont transposables, avec une qualité de suivi de projets, des mises en relation, le développement d'un portefeuille d'adhérents : c'est le cœur de mon savoir-faire, le profil lié à mon master d'animation territoriale. Il s'agit toujours de créer de l'activité. Entre les deux, comme un trait d'union, j'ai passé deux ans au CFA de la Chambre de métiers et de l'artisanat, à Boulazac, comme développeuse de l'apprentissage. »

LVE : Dans quel environnement évoluez-vous ?

M. L. : « En succédant à Alain Thibal-Maziat, parti codiriger le service départemental de santé au travail de la Dordogne, j'hérite d'un socle déjà solide, avec 350 adhérents, au sein d'un syndicat qui se porte bien au niveau national et se caractérise par un bon nombre de jeunes secrétaires généraux, notamment des femmes. Si le Medef pèse lourd pour le nombre d'emplois qu'il représente, la CPME compte davantage de chefs d'entreprise, et c'est valable aussi en Dordogne.
Le développement géographique des deux structures s'est fait plutôt sur Périgueux s'agissant du Medef, tandis que la CPME est surtout présente vers Bergerac, c'est lié à l'histoire des deux présidents. Notre syndicat défend auprès des pouvoirs publics les intérêts et les besoins des TPE et PME, qui sont d'abord des entreprises patrimoniales : c'est notre ADN. Nous transmettons leurs revendications locales et des informations. Nous ne sommes pas un club d'entreprise, le réseau que nous développons doit être utile à nos adhérents, aux intérêts quotidiens des employeurs. »

LVE : Quelle est votre feuille de route ?

M. L. : « L'objectif est bien sûr de conforter et de développer notre réseau d'adhérents. Il m'a été difficile de commencer les visites en période de confinement, mais je vais m'engager dans une série de rencontres pour connaître l'outil de travail de chacun, mieux appréhender leur réalité. Dès que possible, nous relancerons des rencontres mensuelles en dédoublant les activités à Bergerac et à Périgueux, autour d'intervenants et de thématiques. Il nous tarde de pouvoir de nouveau organiser des événements, retrouver des échanges conviviaux. Nous sommes trois salariées, je peux m'appuyer sur une assistante et une chargée de communication pour avancer également sur un projet numérique afin d'aider les entreprises de Dordogne à réaliser leur transition digitale, en lien avec les chambres consulaires, concernant l'accompagnement, et avec la Région pour le financement, tandis que nous réalisons pour notre part un diagnostic préalable. C'est une avancée nécessaire, indissociable du déploiement de la fibre dans le département.
En plus de gérer les mandats aux conseils de prud'hommes, chambres consulaires, CAF, etc., et d'assurer des implantations locales au travers des associations d'entreprises ou collectivités, nous souhaitons développer les services aux adhérents : santé du dirigeant, accompagnement au dialogue social dans

l'entreprise et toutes demandes formulées par nos membres. Pour cela, en février, nous aurons un nouveau point d'ancrage à l'échelle départementale pour les TPE et PME, en plus du siège bergeracois : nous allons ouvrir à Périgueux un lieu à disposition de nos adhérents, pour accueillir leurs propres rencontres et rendez-vous. Nous l'animerons en partenariat étroit avec le club d'entreprises Rezo 24, présidé par Stéphane Cortada, et Ravir 24, présidé par Christophe Beaufils, tous deux administrateurs de la CPME Dordogne. Cet espace sera aussi un outil pour leur propre activité. »

© Shutterstock

« EN FÉVRIER, NOUS ALLONS OUVRIR À PÉRIGUEUX UN LIEU POUR ACCUEILLIR LES RENCONTRES ET RENDEZ-VOUS DE NOS ADHÉRENTS. NOUS L'ANIMERONS EN LIEN ÉTROIT AVEC REZO 24 ET RAVIR 24. »

LVE : Comment travaillez-vous avec votre président ?

M. L. : « Alain Brettes, président départemental depuis 2003 et président de la CPME Nouvelle-Aquitaine depuis 2016, fonctionne sur la base de la confiance. Une fois la personne cernée et les explications fournies, il laisse carte blanche sur les méthodes de travail et sait prendre le meilleur de chacun : c'est un vrai dirigeant. Sa richesse est de laisser toute latitude pour déployer des actions, sans rien imposer. L'essentiel reste l'objectif à atteindre, en sachant que tout est toujours en mouvement. Il sait composer avec la personnalité et l'expérience de chacun. Ainsi, pour en revenir à mon parcours, je vais pouvoir développer à ses côtés une attention particulière à l'économie sociale et solidaire. J'ai proposé la création d'une commission sur ce thème, en plus de celles qui existent déjà, afin de rallier de nouveaux adhérents issus de ce secteur et de représenter le syndicat dans les instances et les projets locaux : c'est un axe du ressort de la CPME et il existe un véritable potentiel en Dordogne. Pour Alain Brettes, un entrepreneur a une utilité et une responsabilité économique, mais aussi sociétale. Et en président responsable, il s'attache à préparer la relève de façon constructive pour assurer sa succession au niveau départemental. »

http://www.cpme24.fr/

PARTENARIAT RÉGIONAL AVEC B. BRAUN

LA RÉGION ENGAGE UNE COLLABORATION DE TROIS ANS AVEC B. BRAUN, PREMIER EMPLOYEUR DANS LE SECTEUR DES TECHNOLOGIES MÉDICALES EN FRANCE, AVEC TROIS SITES EN NOUVELLE-AQUITAINE.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

B. Braun dispose de cinq sites industriels dont trois sites dans la Région : Chasseneuil-du-Poitou (86), Saint-Jean-de-Luz (64) et Sarlat (24), l'unité du Périgord noir (Suturex) étant spécialisée dans la production d'aiguilles chirurgicales. Cela représente 500 salariés sur les 2 000 postes nationaux, soit 15 % des effectifs régionaux de la filière du dispositif médical. Le partenariat prévu a pour but de développer l'entreprise localement et de favoriser les synergies avec les autres acteurs de l'écosystème, dans un contexte de souveraineté sanitaire renforcée. Pérenniser cet ancrage tout en contribuant à une filière régionale de santé : Christelle Garier-Reboul, présidente de B. Braun en France, souligne que ce groupe familial fortement implanté en Europe souhaite poursuivre sa politique volontariste et renforcer sa compétitivité pour assurer des approvisionnements européens en produits de santé. La Région concrétise pour sa part une nouvelle convention pluriannuelle, comme elle le fait avec des leaders industriels implantés en Nouvelle-Aquitaine, en définissant des objectifs partagés pour promouvoir de nouvelles filières industrielles, avec des retombées attendues pour le tissu de PME/PMI et l'emploi. « Ce contrat s'inscrit dans un ensemble d'actions que nous menons pour accompagner les mutations industrielles », souligne Alain Rousset, avec l'objectif de renforcer leur ancrage régional et la perspective de faire émerger de nouvelles activités à fort potentiel de développement.

© D.R.

B.BRAUN A DÉJÀ INVESTI PLUS DE 180 MILLIONS D'EUROS EN FRANCE EN 2015-2020

B. Braun a déjà investi plus de 180 millions d'euros en France sur la période 2015-2020. Mais les acteurs mondiaux de ce secteur rencontrent des difficultés pour poursuivre ces dynamiques d'investissements (contraintes réglementaires nationales, normes européennes, freins administratifs aux offres innovantes ou collaboration entre acteurs, fiscalité encore élevée...)
Le contrat signé n'en a que plus de valeur pour affirmer la prochaine évolution des sites, en réponse aux besoins du marché. La Région aidera la quête de collaborations locales (laboratoires de recherches, centres hospitaliers universitaires, sous-traitants, etc.) en plus de ses projets internes (soutien à l'innovation, à son développement industriel, aux besoins en ressources humaines, etc.). En retour, B. Braun s'impliquera à ses côtés comme acteur du développement économique local. Ce partenariat repose sur quatre axes de travail prioritaires pour la période 2020-2023 : le développement industriel des sites ainsi que celui de dispositifs médicaux innovants, le soutien de l'emploi et l'accroissement des compétences, l'évolution vers l'usine durable.

BREXIT LES CONSÉQU NÉFASTES

L'ENTENTE CORDIALE DE 1904 RÉSISTERA-T-ELLE AU BREXIT ? C'EST LA QUESTION QUE SE POSE CÉDRIC DE BOURAYNE, DIRECTEUR COMMERCIAL DE KIRPY, PRÉSIDENT DU CIEL, CLUB DES EXPORTATEURS DU LOT-ET-GARONNE. POUR KIRPY, L'UN DES FLEURONS LOT-ET-GARONNAIS FORT DE 35 SALARIÉS, COMME POUR LES AUTRES ENTREPRISES QUI COMMERCENT AVEC L'ANGLETERRE, ENTRE BREXIT ET COVID, C'EST UN CASSE-TÊTE CHINOIS !

Par Chantal BOSSY

© D. R.

La Vie Économique : Pourriez-vous nous rappeler l'activité de Kirpy, sise à Layrac ?

Cédric de Bourayne : « Créée en 1912 par Monsieur Garric, Kirpy connaît son premier succès avec la construction d'une charrue spéciale, la « Décavaillonneuse », permettant le labour du cavaillon, lourd travail effectué autrefois à la main. Depuis ce temps-là, l'entreprise n'a cessé d'innover et de fabriquer des machines agricoles de plus en plus performantes et ce dans le monde entier. Aujourd'hui, ce sont plus de 100 ans d'expérience dans le travail du sol et plus de 40 ans d'expérience dans l'épierrage.

« L'IMPACT DU BREXIT A ÉTÉ PALPABLE DÈS LE RÉSULTAT DU RÉFÉRENDUM EN 2016 »

Kirpy, c'est aussi trois marques : Kirpy, Grenier Franco, Becker et plus de 100 références d'outils de travail du sol. L'entreprise compte deux sites de production, Kirpy à Layrac dans le Lot-et-Garonne et Grenier Franco à Andancette dans la Drôme. La diversité de nos produits nous permet d'être présents dans une multitude de métiers tels que la grande culture, la vigne, la forêt, l'arboriculture et les travaux public. »

LVE : Quel impact aura le Brexit sur vos exportations et sur votre chiffre d'affaires ? Quels en seront les problèmes majeurs ?

C. de B. : « L'impact du Brexit a été palpable dès l'annonce du résultat du référendum du 23 juin 2016. Notre exportateur était très inquiet à cette époque et les effets négatifs ont été immédiats. La peur du lendemain s'est installée chez nos clients anglais tant dans l'agriculture que dans les travaux publics et notre chiffre d'affaires n'a pas évolué depuis, voire même a légèrement baissé. Le chiffre d'affaires UK (entre 100 0000 et 150 000 euros) représente une part non négligeable de notre chiffre d'affaires export (1,8 million à l'export sur 5,2 millions d'euros de chiffre

ENCES

CÉDRIC
DE BOURAYNE

d'affaires global) et un Brexit lourd ou pas et un retour à des formalités de douane ne seront pas forcément le frein majeur pour nos échanges. La monnaie sera un handicap si nous vivons une chute du cours de la livre. Le problème majeur est la peur du lendemain de la part de nos clients anglais qui sont à 80 % des agriculteurs. Quitter l'Europe signifie ne plus avoir droit aux aides européennes… »

LVE : Quel regard plus large portez-vous sur le Brexit en tant que président du Club des exportateurs du Lot-et-Garonne ? Quelle est la part de l'export des entreprises lot-et-garonnaises qui commercent avec l'Angleterre ?

C. de B. : « Il est toujours compliqué et parfois déplacé de parler pour les autres mais ce que j'entends le plus est l'évidence d'une surcharge administrative et plus particulièrement dans le domaine de l'agroalimentaire qui est une des activités des plus importantes de notre département. En plus d'un surcroît de travail qui engendrera forcément des coûts supplémentaires des deux côtés, le problème de la logistique sera un autre facteur pénalisant. Le temps que tout se mette en place, il faudra sans aucun doute redoubler de vigilance. Le Lot-et-Garonne exporte pour 1 074 M€ et enregistre un excédent commercial de 24,4 M€. (Sources Région Nouvelle-Aquitaine et CCI Nouvelle-Aquitaine 2019). Globalement, les exportations ont augmenté de 10,6 % notamment grâce aux produits agricoles et agroalimentaires (+ 11,6 %). Les exportations du Lot-et-Garonne (2019) vers le Royaume-Uni représentent 8,5 % du volume global avec 91 M€ en hausse de 15,7 % par rapport à 2018 : c'est un marché très important pour le Lot-et-Garonne. »

LVE : Comment appréhendez-vous l'année 2021 ?

C. de B. : « Le Brexit est réellement le cadet de nos soucis, ils ont voulu quitter l'Europe, c'est fait et à nous tous de trouver les meilleures voies pour continuer nos échanges avec nos partenaires anglais. Les conséquences les plus lourdes du Brexit seront de fragiliser un peu plus notre grande Europe… 2021 est attendue de tous comme l'année du « Re-Start » et nous y croyons fort même si les incertitudes sont énormes. La Covid est un raz-de-marée dévastateur depuis presque un an pour tellement de sociétés et de personnes qu'il est vraiment difficile de se projeter de façon globale. Nous avons de beaux projets en cours mais le monde est tellement changeant que nous avons du mal à voir bien loin. Mais on y croit ! »

« LE LOT-ET-GARONNE EXPORTE POUR PLUS DE 1 MILLIARD D'EUROS AU ROYAUME-UNI »

SOUTIEN AU E-COMMERCE PÉRIGOURDIN

LORS DE SA DERNIÈRE COMMISSION PERMANENTE, LE CONSEIL RÉGIONAL A SOUTENU LE GRAND PÉRIGUEUX ASSOCIÉ À LA PLATEFORME MAVILLEMONSHOPPING.FR. OBJECTIF : REVITALISER LE CENTRE-VILLE COMMERÇANT.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

Une Commission permanente exceptionnelle du Conseil régional a pris des délibérations urgentes et liées à la crise sanitaire, avec un montant total de 1 081 840 euros. L'une concerne l'économie numérique, et plus particulièrement l'Appel à manifestation d'intérêt et l'Appel à projet « Market Place ». La crise du Covid-19 a obligé de nombreuses TPE et PME à opter pour les outils numériques pour continuer à commercer. La Région soutient donc des projets de places de marché locales ou sectorielles qui auront démontré leur vision pérenne. Parmi eux, Le Grand Périgueux s'est associé à la plateforme www.mavillemonshopping.fr pour proposer gratuitement aux commerçants et artisans de proximité une solution de vente en ligne. L'agglomération inscrit cette action dans une stratégie de moyen et long terme pour digitaliser son économie. Elle investit dans la formation des commerçants en recrutant deux personnes chargées de l'accompagnement des entreprises à la prise en main de la plateforme, en s'appuyant sur les réseaux consulaires pour mobiliser, former et accompagner. Elle porte aussi le futur pôle Digital Valley qui a vocation à devenir un centre de ressources pour la transformation numérique des entreprises à Périgueux, projet structurant prévu au contrat de territoire avec la Région.

Pour contribuer à revitaliser le centre-ville de Périgueux, dont le chiffre d'affaires n'a cessé de reculer ces dernières années, le Grand Périgueux a souhaité renforcer son aide aux commerçants et artisans par la mise en place d'un catalogue complet de formations individuelles et collectives, selon les degrés de maturité numérique : la CCI proposera des formations sous forme de tutoriels, la Chambre de métiers proposera quatre webinaires pour accompagner la prise en main technique de la plateforme. Des formations collectives en présentiel aborderont la rédaction de contenus marchands web, la création de profil commerçant et de fiches produits. Le Grand Périgueux organisera 20 sessions de formation gratuites « photographier ses produits pour la boutique en ligne ». Enfin, la Ville de Périgueux organisera huit ateliers de prise en main de la plateforme avec « L'escale numérique » comme prestataire. La Région soutient ce projet à hauteur de 50 000 euros.

OUVERTURE DES COMMERCES LES DIMANCHES DE JANVIER

Du fait de la persistance de la crise sanitaire, le préfet de la Dordogne a accordé à l'ensemble des commerces de détail et de la grande distribution la possibilité d'employer des salariés les dimanches de janvier. Cette dérogation s'applique à tout le département et concerne ainsi les dimanches sur lesquels les maires n'auraient pas pris d'arrêté municipal d'autorisation d'ouverture dominical, sous réserve du respect des arrêtés préfectoraux excluant cette possibilité. Les établissements qui font le choix d'ouvrir le dimanche devront respecter strictement les droits des salariés, notamment en ce qui concerne le choix ou non de travailler le dimanche (sur la base du volontariat exclusivement), les durées maximales du travail, le repos compensateur, la rémunération des salariés le dimanche (égale au double de la rémunération due pour une journée équivalente). Le préfet a pris cette décision au regard des pertes économiques importantes subies par de nombreux commerces sur cette période pour leur chiffre d'affaires, des annonces de la ministre du Travail, et des demandes exprimées par les commerçants et leurs représentants.

DORDOGNE

19 COMMUNES « PETITES VILLES DE DEMAIN »

Le marché d'Issigeac

© D.R.

© OT Périgord Dronne Belle

Brantôme

En Dordogne, 13 territoires constitués de 19 communes vont bénéficier du programme « Petites villes de demain » : Le Buisson-de-Cadouin, Lalinde, Beaumontois-en-Périgord, Brantôme-en-Périgord, Mussidan, Montpon-Ménestérol, Excideuil, Ribérac, La Roche-Chalais, Saint-Aulaye, Thiviers Nontron, Eymet, Issigeac, Sarlat-la-Canéda, Terrasson-la-Villedieu, Thenon, Pays de Belvès, Saint-Cyprien.

Ce programme concerne des communes de moins de 20 000 habitants. Il a pour but de conforter leur rôle de centralité en les aidant à faire face aux enjeux démographiques, économiques ou sociaux à venir, et doit permettre d'améliorer le cadre de vie en milieu rural, notamment pour la transition écologique et l'équilibre territorial. Il s'organise autour de trois axes : le soutien en ingénierie pour donner aux collectivités les moyens de définir et mettre en œuvre leur projet de territoire, en particulier par le renforcement des équipes (par exemple, subvention d'un poste de chef de projet jusqu'à 75 %), et l'apport d'expertises ; l'accès à un réseau pour favoriser l'innovation, l'échange d'expériences et le partage de bonnes pratiques entre acteurs du programme ; des financements sur des mesures thématiques ciblées mobilisées en fonction du projet de territoire et des actions à mettre en place. De quoi soutenir et faciliter les dynamiques de transition déjà engagées dans certaines régions. L'Agence nationale de cohésion des territoires, créée le 1er janvier 2020, pilote cette mise en œuvre au plus près du terrain et des habitants, grâce à ses délégués territoriaux, les préfets de département.

Les collectivités seront accompagnées pour définir et réaliser leur projet de territoire, notamment par la mise en place d'opérations de revitalisation de territoire (ORT).

« Petites villes de demain » se veut un accélérateur de la relance du fait de la variété des projets et l'engagement dans un modèle de développement plus écologique.

Les « Petites villes de demain » peuvent bénéficier immédiatement des crédits de la relance pour financer les projets qui contribueront aux trois priorités que sont l'écologie, la compétitivité et la cohésion.

Ce programme, conçu pour soutenir un millier de communes et intercommunalités d'ici 2026, mobilise 3 milliards d'euros via les partenaires financiers que sont l'État, l'ANCT, la Banque des territoires, l'ANAH, le CEREMA et l'ADEME. 250 millions d'euros sont dédiés au soutien en ingénierie.

©Shutterstock

DORDOGNE

RETOUR AUX 90 KM/H SUR 287 KM DE ROUTES

La commission départementale de sécurité routière a procédé à l'examen de la demande émise par le Conseil départemental de relever la vitesse maximale de circulation sur dix tronçons du réseau*, afin d'améliorer la fluidité de la circulation en toute sécurité : ils représentent 287 km sur un total d'environ 4 900 km de routes départementales. Sur chacun d'eux, la commission s'est majoritairement prononcée pour le rétablissement à 90 km/h. Le président du Département prendra les arrêtés et les mesures d'accompagnement (adaptation de la signalisation routière) pour rendre ce changement effectif d'ici la fin du premier trimestre 2021. Le Département invite les usagers à la prudence, l'adaptation de leur conduite aux conditions de circulation, au respect des vitesses autorisées et des distances de sécurité, comme meilleure manifestation de leur adhésion à son initiative. Les services de l'État se sont prononcés défavorablement, considérant la forte baisse de la mortalité de plus de 42 % enregistrée en 2019, confirmée en 2020, consécutive notamment à l'abaissement de la vitesse : le réseau des routes nationales demeure limité à 80 km/h.

* Les axes concernés :
Périgueux/Charente RD939
(déjà à 90 km/h côté Charente)
Périgueux/Ribérac/La Roche-Chalais RD710 et RD5
Périgueux/Villefranche/Lot-et-Garonne
RD710, 31E1, 51 et 660
Brantôme/Nontron RD675
Boulazac-Isle-Manoire/Terrasson RD6089
La Bachellerie/Lanouaille/Haute-Vienne RD704
- Sarlat/Montignac RD704
Siorac/Saint-Cyprien/Vézac RD703
Ribérac/Mussidan/Bergerac RD709
Mussidan/Montpon-Ménestérol/Gironde RD6089

©Shutterstock

DORDOGNE

VERS UNE MAISON DÉPARTEMENTALE DE L'HABITAT

Le Conseil départemental de Dordogne et la Banque des Territoires sont partenaires pour construire une Maison départementale de l'habitat dans le futur quartier d'affaires, près de la gare de Périgueux. Elle réunira sur un même site, un bâtiment vertueux de 4 700 m², divers acteurs du secteur de l'habitat afin de gagner en efficacité et de créer une synergie entre les structures (office public Périgord Habitat, services départementaux de l'habitat, Association départementale information logement…), sans oublier le souci de réaliser des économies d'échelle sur le loyer global. Le Département se porte acquéreur des bâtiments de la SNCF situés dans le périmètre de la future zone d'activités tertiaires, un lieu central et facilement accessible. Le projet, d'un montant total de 12 millions d'euros, s'inscrit dans le cadre du programme Action cœur de ville.
La Banque des Territoires accompagne le montage juridique et va investir à hauteur de 2 millions d'euros pour soutenir la construction de ce lieu de cohésion sociale. Cet apport s'inscrit dans le plan de relance de la Caisse des Dépôts, qui mobilise plus de 11 milliards d'euros pour l'habitat. Les deux anciens offices publics de l'habitat, Dordogne Habitat et Grand Périgueux Habitat, ont fusionné il y a un an pour former un seul OPH Périgord Habitat, dont le parc compte plus de 10 000 logements et s'adosse à un syndicat mixte départemental. Ce regroupement a été mis en place par le Conseil départemental de la Dordogne, en concertation, dans le cadre des dispositifs de la loi ELAN.

NOUVELLE-AQUITAINE

RENCONTRES PRO DES ACTEURS DE L'ESS

Dans le cadre du partenariat entre la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS NA), France Active Nouvelle-Aquitaine, Émergence Périgord, Coop'alpha 24 et ATIS Dordogne, un ESSPRESSO 24 se déroulera à distance vendredi 29 janvier, de 9 h à 12 h, en visio, dans le cadre des rencontres d'affaires avec les acteurs de l'ESS. Ce rendez-vous réunit des structures qui souhaitent tester de nouvelles coopérations et/ou s'ouvrir à des acteurs d'autres économies : les représentants socio-économiques de Dordogne soucieux de développer leur activité y sont bienvenus.

L'ESSPRESSO a vocation à dynamiser les partenariats par une mise en relation : il booste le réseau professionnel en proposant cinq rencontres en une matinée, il augmente la visibilité, crée du lien entre acteurs socio-économiques d'un territoire, rayonne pour cette édition sur tout le département de la Dordogne. L'inscription est gratuite : à partir du 18 janvier les acteurs inscrits pourront consulter le catalogue constitué de l'ensemble des structures qui le seront aussi pour effectuer des choix de rendez-vous. Le jour de l'ESSPRESSO, un planning de cinq rendez-vous de 20 minutes est proposé, parfois moins selon le choix de chaque structure inscrite.

www.cress-na.org/agenda

© D. R.

© S.B.T.

DORDOGNE

LES ROIS DE LA COURONNE

Le jour J de l'Épiphanie, la toute récente Cité du goût et des saveurs du Périgord, portée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, a organisé le premier concours de la Meilleure brioche des rois, réservé aux professionnels, en partenariat avec le groupement d'achat des métiers de bouche Ravir 24. Ce concours, qui a vocation à promouvoir le savoir-faire des artisans boulangers et pâtissiers du Périgord et à valoriser le 100 % fait maison, a rassemblé une trentaine d'artisans. Ils ont travaillé à partir de critères précis, dans un esprit traditionnel : 300 grammes, 22 cm maxi de diamètre, des ingrédients de base et des arômes naturels, sucre cassant en couverture. Les candidats ont été notés sur 50 pour évaluer goût, texture et présentation générale (cuisson, façonnage, régularité) par un jury composé de huit professionnels et particuliers qui a désigné trois lauréats : 3e, Guillaume Storini, « La Boulange », Coulounieix-Chamiers (un habitué des récompenses, dans de nombreuses spécialités sucrées) ; 2e, David Dupuy, « Madeline et David », Saint-Léon-sur-l'Isle ; 1er, Jean-Philippe Leduc, « Les Délices du Moulin », Le Bugue-sur-Vézère. Le travail d'équipe, notamment celui des apprentis, a été salué pour l'occasion. Les Périgourdins savent maintenant où trouver les meilleures couronnes des rois, ils ont encore tout le mois de janvier pour en croquer…

DORDOGNE

INSTRUCTION DES AIDES POUR L'HABITAT

Le service Habitat du Conseil départemental de la Dordogne prend le relais de la Direction départementale des territoires pour les demandes de subventions de l'Agence nationale de l'habitat. Depuis ce 1er janvier, ces aides ne sont plus gérées par l'État, sauf pour les dossiers pour lesquels elles sont déjà attribuées. Le Département a recruté cinq agents pour assurer l'instruction et la gestion des dossiers de demande de subventions concernant la réalisation de travaux de rénovation énergétique ou d'adaptation des logements des propriétaires sous plafonds de ressources.
Le versement au titre de l'ANAH est de 35 % à 50 % du montant des travaux éligibles, sachant que les travaux de rénovation énergétique doivent permettre un gain énergétique d'au moins 35 %.
Les collectivités locales peuvent abonder ces montants par des subventions complémentaires dans le cadre des opérations programmées (OPAH et PIG). Des subventions existent également pour les aides aux propriétaires bailleurs moyennant un engagement à pratiquer des loyers plafonnés pendant 9 ans, ainsi qu'aux syndicats de copropriétaires.
De la gestion de ces aides dépendent bien sûr des lancements de travaux pour de nombreuses entreprises locales.
Les instructeurs de l'ANAH du Conseil départemental sont joignables auprès du service de l'Habitat, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h : 05 53 45 45 80. anah.cd24@dordogne.fr

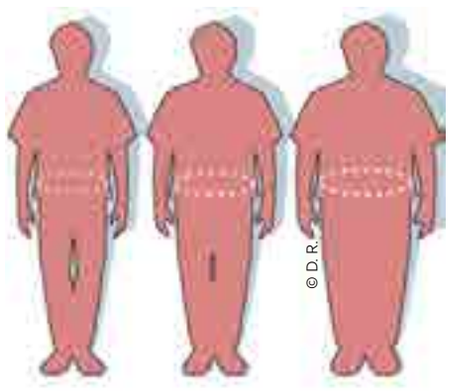

LOT-ET-GARONNE

SERVICE OBÉSITÉ RENFORCÉ

« La Clinique Esquirol Saint Hilaire et Calabet » à Agen renforce son offre de soin en chirurgie de l'obésité. Avec l'arrivée du Docteur Maël Chalret du Rieu, chirurgien viscéral et digestif, ancien chef de clinique puis praticien hospitalier au CHU de Toulouse, la prise en charge chirurgicale des patients atteints d'obésité morbide est renforcée.
Cette prise en charge a été mise en place dans l'établissement depuis 3 ans déjà par le Docteur Damien Louis ; l'arrivée de ce second spécialiste permet donc de compléter l'équipe et répondre aux recommandations de qualité demandées par la Société Française et Francophone de Chirurgie de l'Obésité et des Maladies Métaboliques (SOFFCO-MM) dont ils sont membres.

DORDOGNE

VERS UN NOUVEAU PÔLE SOCIOCULTUREL À PÉRIGUEUX

Le gymnase du quartier Clos-Chassaing, à Périgueux, a commencé sa mue : la réhabilitation en cours va transformer le bâtiment vieillissant en équipement plus adapté aux pratiques actuelles. La modularité des espaces intérieurs a été revue pour accueillir de nouvelles activités socioculturelles. Les aménagements extérieurs ont été repensés, avec une végétalisation de cet espace très minéral. Des économies d'énergie sont prévues grâce au remplacement de la chaudière, du système de ventilation et la pose de panneaux photovoltaïques. Plus de confort, meilleure isolation phonique : l'équipement prévu sera plus adapté au sport de haut niveau et offrira de nouveaux espaces de vie, avec des salles mises à disposition des associations, dans un grand espace destiné à une antenne du centre social. Une consultation citoyenne est prévue début 2021 (selon mesures sanitaires), pendant le déroulement des travaux de gros œuvres, avec des ateliers de concertation ouverts aux habitants, commerçants, parents d'élèves du quartier pour travailler sur la redéfinition des abords et des mobilités autour du pôle socioculturel et sportif, et sur l'utilisation des différents espaces. L'opération, d'un coût total de 3,1 millions d'euros, bénéficie de subventions de l'État, de la Région, du Département et de la CAF. La livraison de l'ouvrage est prévue fin 2021.

© D.R.

DORDOGNE

PARKING 100 % SANS CONTACT

OPnGo, solution digitale du groupe Indigo, s'installe à Périgueux avec tous les services de stationnement dans une seule et même application. Les automobilistes, qu'ils soient abonnés, qu'ils aient réservé en amont ou y accèdent au dernier moment, peuvent trouver depuis leur téléphone l'une des 1 685 places réparties dans les trois parkings souterrains Montaigne, Francheville et du Théâtre. Les utilisateurs de l'application bénéficient d'un accès rapide et dématérialisé, via un système de reconnaissance de leur plaque d'immatriculation, qui relègue à l'entrée comme à la sortie les caisses automatiques et tickets de parking au rang de souvenir. Le paiement se fait depuis le mobile, avec transmission de facture. La bonne place, au bon endroit : les offres de stationnement sont adaptées, jusqu'au stationnement de rue pour réduire le temps de recherche de place. La réservation permet aux usagers d'économiser jusqu'à 30 % du montant du stationnement. En Nouvelle-Aquitaine, OPnGO permet de se garer dans huit autres villes comme Agen, Arcachon, Bordeaux, Saint-Jean-de-Luz et Biarritz.

E-mail : annonces-legales@vie-economique.com - Plateforme : annoncelegalepro.vie-economique.com
La VIE ÉCONOMIQUE, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur les départements de Dordogne, et Lot et Garonne.
Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires.
Selon l'arrêté du 7 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, les annonces relatives aux constitutions de sociétés sont forfaitisées en fonction de la forme de la société, suivant l'annexe VIII mentionnée dans ce même arrêté. Les autres annonces restent facturées 1,78 € le mm/colonne pour 2021 en Aquitaine.

24. DORDOGNE

Par acte authentique en date du 03/12/2020, il a été constitué une SASU dénommée :

DORDOGNE CONCIERGE SERVICES

Siège social : 71 ROUTE DES MAZADES, Lieu dit CHAUMEZIE 24750 CHAMPCEVINEL. Capital : 1000 €. Objet social : Les services à la personne à domicile, et notamment l'entretien et le nettoyage de la maison ainsi que le jardinage. Président : M BERNARD Eric demeurant 71 ROUTE DES MAZADES 24750 CHAMPCEVINEL élu pour une durée illimitée. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la Société. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PÉRIGUEUX.

20VE04380

Par ASSP en date du 23/12/2020 a été constitué une SCI dénommée **CHALLENS LIBOURNE**, siège social : Beauredon Nord 24140 Eyraud Crempse Maurens, capital 1000 €, objet : gestion immobilière, Gérance : **Anthony STRUELENS**, demeurant Beauredon Nord, 24140 Eyraud Crempse Maurens et **Emilie STRUELENS**, Beauredon Nord, 24140 Eyraud Crempse Maurens, cession de parts sociales : les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des associés réunis en Assemblée Générale. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bergerac.

21VE00025

Par ASSP en date du 05/01/2021, il a été constitué une SARL dénommée :

STRUCTURE OSSATURE BOIS PTAH CONSTRUCTION BOIS

Sigle : SOBPtah. Siège social : Domaine de Maraval 24400 SAINT-MÉDARD-DE-MUSSIDAN. Capital : 500 €. Objet social : Construction de Module en bois. Gérance : M Patrick Verré demeurant Domaine de Maraval 24400 SAINT-MÉDARD-DE-MUSSIDAN. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PÉRIGUEUX.

21VE00043

Par ASSP en date du 12/12/2020 il a été constitué une EURL dénommée :

A-N RENOV

Siège social : 15 lotissement Batier 24490 LA ROCHE-CHALAIS. Capital : 1500 €. Objet social : Fourniture et pose de menuiserie alu, pvc, bois. Gérance : M Alexandre Niotou demeurant 15 lotissement Batier 24490 LA ROCHE-CHALAIS. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PÉRIGUEUX.

21VE00059

Par acte SSP du 5/01/21 à EYMET la société à responsabilité limitée suivante a été constituée : Dénomination : **MOVS** - Siège social : Château de Pile, 2 rue Sainte Foy La Grande, EYMET (24) - Objet : exploitation d'établissement d'hébergement para-hôtelier ; bar restaurant-Durée : 99 ans - Capital : 2 000 € - Gérance : M. Mohammed OMAYER et Madame Veronika demeurant 24 rue du Général De Gaulle, ST AULAYE PUYMANGOU (24) - Immatriculation : RCS BERGERAC.

21VE00074

SELARL LASCAUX JURIS NOTAIRES
Maîtres Fabrice RENAUD et Mai ESSER-RENAUD
1 Place de la Libération
24290 Montignac
Tél : 05 53 51 80 15
fabrice.renaud@notaires.fr

PARIVARA - SARL - CAPITAL 1.365.000 €, - 94 IMP DE LA BEUNE HAUTE - 24290 LA CHAPELLE AUBAREIL - RCS PERIGUEUX

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant Acte de Me RENAUD notaire à MONTIGNAC du 5/01/2021 il a été constitué la Société suivante :

Dénomination sociale : PARIVARA

Forme sociale : Société à responsabilité limitée.

Au capital de : 1.365.000 €.

Siège social : 94 Impasse de la Beune Haute 24290 LA CHAPELLE AUBAREIL.

Objet : L'exploitation de gites et chambres d'hôtes

Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PERIGUEUX

Gérants : Gilles Marie Pierre D'AZEMAR, Sylvie Annie Christiane CARRE, son épouse demeurant ensemble LA CHAPELLE-AUBAREIL (24290) 94 Impasse de la Beune Haute.

Pour avis
21VE00056

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Philippe ESTANSAN, Notaire à FARGUES-SAINT HILAIRE (33370), 45, avenue de l'Entre Deux Mers, en l'Office Notarial dont est titulaire la société « YAIGRE NOTAIRES ASSOCIES » Société à responsabilité limitée titulaire d'Offices Notariaux ayant son siège à BORDEAUX (Gironde) 14 rue de Grassi, le 16 décembre 2020, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet social : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers,ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Dénomination sociale : **MAURICETTE 1.2.3.**

Siège social : SAINT-MICHEL-DE-DOUBLE (24400), lieu-dit Pelat

Durée : 99 ans

Capital social : MILLE EUROS (1000,00 EUR).

Apports en numéraire.

Les parts sont librement cessibles au profit d'un associé, de son conjoint, d'un ascendant ou descendant dudit associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Gérant : Monsieur Marcel PERSON demeurant à FLOIRAC (33270), 1 rue des Gondoles, Résidence Neroli n°206.

La société sera immatriculée au RCS de PERIGUEUX

Pour avis Le notaire.
21VE00089

SUCCESSION

DAVID LESLIE LINFORTH (Décédé)

En vertu du Trustee Act (Loi relative aux fiduciaires) de 1925, toute personne ayant une prétention ou un intérêt dans la succession de la personne susmentionnée, décédée le 12 juillet 2020, Café de la Mairie, Le Bourge Bussière-Badil, 24360 France, est tenue d'en communiquer les détails par écrit au soussigné au plus tard deux mois après la date de la présente publication, date après laquelle la succession sera distribuée en tenant compte uniquement des prétentions et intérêts dont elle aura eu connaissance.

STONE KING LLP,

13 Queen Square Bath BA1 2HJ, Angleterre.

21VE00084

Par ASSP en date du 05/01/2021, il a été constitué une SASU dénommée :

LOUPROU ANTHONY

Siège social : 3 Route de Font de Meaux 24430 COURSAC. Capital : 1000 €. Objet social : Vente et revente de véhicules d'occasions toutes marques. Entretien, réparation, remise en état, mécanique, carrosserie, dépannage. Vente de pièces détachées automobiles, poids lourds, moto, quads, vélos, matériels de travaux publics. Vérification générale périodique. Location tous types de véhicules et de petits matériels. Président : M LOUPROU Anthony demeurant 47 Route de Beaulieu 24430 MARSAC-SUR-L'ISLE élu pour une durée illimitée. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PÉRIGUEUX.

21VE00091

Aux termes d'un acte reçu par Maître Luc THOMAS, notaire à CHAVILLE (92370), 855 avenue Roger Salengro, le 6 janvier 2021, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

– Dénomination sociale : **EDLIE 24**,

– Forme : société civile immobilière,

– Capital social : CINQUANTE MILLE QUATRE EUROS (50.004,00 euros),

– Siège social : FOUGUEYROLLES (33220), Lieu-dit Mazurie-Nord,

– Objet social : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la mise à disposition gracieuse au profit d'un associé, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

– Durée : quarante (40) années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à

l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

– Gérance : Madame Nathalie LAURY, demeurant à CHAVILLE (92370), 1 avenue Lazare Hoche et Monsieur Eduardo RODRIGUEZ demeurant à VELIZY-VILLACOUBLAY (78140), 3 bis rue Ampère, sont désignés en qualité de premiers gérants pour une durée indéterminée.

Les associés n'ont effectué que des apports en numéraire. Leur montant s'élève à CINQUANTE MILLE QUATRE EUROS (50.004,00 euros).

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BERGERAC.

Pour insertion,

Le notaire
21VE00101

Par ASSP en date du 07/01/2021 il a été constitué une EURL dénommée :

BIOPUR

Siège social : 41 Rue du Colonel Gaucher 24430 ANNESSE-ET-BEAULIEU. Capital : 1 €. Objet social : Vente de produits cosmétiques, parfum, maquillage, animalerie et jardinerie, mode, accessoires maison et décoration, jouets et art plastique, compléments alimentaires, objets de bien-être, épicerie salée et sucrée, bijoux, quincaillerie, matériel médical, objets d'art, librairie, papeterie, musique, qualité et filtration de l'eau, accessoires de cuisine, sport, transport écologique. Influenceuse. Consultation en médecine douce. Gérance : Mme Sandrine DEMARTHON demeurant 41 Rue du Colonel Gaucher 24430 ANNESSE-ET-BEAULIEU. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PÉRIGUEUX.

21VE00117

SCIERIE HIVERT

Société à responsabilité limitée au capital de 16.769 €
Siège social : BOURDOUX 24630 JUMILHAC-LE-GRAND
389 881 236 R.C.S. Perigueux

Suivant l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 20 NOVEMBRE 2020, il a été décidé :

- De nommer en qualité de co-gérant Monsieur Pierre BEYLIER demeurant 15BIS rue Jules Ferry 87500 ST YRIEIX LA PERCHE pour une durée illimitée à compter du 01 DÉCEMBRE 2020.

- De modifier la rédaction de l'objet social qui sera ainsi rédigé : Exploitation Forestière-Scierie-Achat et Vente de bois-Réalisation de Travaux sur Chantiers Extérieurs.

De modifier en conséquence l'article 2 des statuts à compter du 01/12/2020, le reste est sans changement.

Mention sera faites au RCS de PERIGUEUX

21VE00127

Figec
2 rue Le Bret 24107 BERGERAC CEDEX

IMBEST

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : Peymilou, 24130 PRIGONRIEUX
802356154 RCS BERGERAC

MODIFICATIONS

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associé unique Président en date du 24 mars 2020, il a été décidé :

- d'étendre l'objet social aux activités de « achat et vente d'appareils ménagers et électro-ménager » et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts à compter du 01/04/2020.

- de transférer le siège social Peymilou, 24130 PRIGONRIEUX au 7 Rue Marvit 24130 LA FORCE à compter du 01/04/2020 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Il résulte que :

Suite à la démission de Monsieur Jean Francois BETHUS, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Dominique DA ROS, Commissaire aux Comptes suppléant, de leurs mandats, l'Assemblée Générale a approuvé leurs démissions et décidé de ne pas procéder à la désignation de Commissaire aux Comptes. Les mandats des commissaires aux comptes prendront fin à l'issue de l'exercice clos le 30/09/2019.

POUR AVIS Le Président
21VE00129

TRADITIONS DU PÉRIGORD Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros, siège social: Le Galajou - ZAE du Périgord Noir - 24200 CARSAC-AILLAC

RCS BERGERAC 300 966 603.

Par décision de l'associé unique du 22/07/2020 a été nommé à compter du même jour en qualité de :

- Commissaire Aux Comptes Titulaire : M. LALBIE Pascal, demeurant 31 rue de la Madeleine, 91140 Villebon-sur-Yvette, en remplacement de COMPAGNIE FIDUCIAIRE D'EXPERTISE COMPTABLE - COFIDEC

- Commissaire Aux Comptes Suppléant : FVA AUDIT, SARL au capital de 376.000 euros, ayant son siège social 122 AVENUE CHARLES DE GAULLE, 92200 Neuilly-sur-Seine, 523 647 220 RCS de Nanterre, en remplacement de AMPEREX.

Mention sera faite au RCS de BERGERAC.

Pour avis.
21VE00018

GROUPE BUMIN
SAS au capital de 1 000 €
porté à 245 000 €
Siège social : 10 rue Viviani
24110 SAINT-ASTIER
848 363 065 RCS PERIGUEUX

MODIFICATION DU CAPITAL

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17/12/20 que le capital social a été augmenté de 244 000 euros par voie d'apport de droits sociaux. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à mille (1 000 euros).

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à deux cent quarante-cinq mille euros (245 000 euros).

Pour avis, le Président.
21VE00029

SOCIÉTÉ CIVILE DE PARTICIPATION B.O.C

SC au capital de 60.000,00 € Siège social : 2 Avenue Aristide Briand 24200 SARLAT-LA-CANÉDA. RCS BERGERAC 492358338

Par décision de l'associé Unique du 19/12/2020, il a été décidé de nommer M BOQUEL Valentin demeurant 44 rue Bouffard 33000 BORDEAUX en qualité de Gérant en remplacement de M BOQUEL Jacques, à compter du 19/12/2020 . Modification au RCS de BERGERAC.
21VE00096

HORIZON DALLES SARL au capital de 7.650 € sise 27 RUE DU DOCTEUR CLAMENT 24130 LA FORCE 441120508 RCS de BERGERAC, Par décision de l'AGE du 31/12/2020, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 01/01/2021 au 9 RUE DU COMMANDANT PINSON 24130 LA FORCE. Mention au RCS de BERGERAC.
21VE00039

LES ECURIES D'ANTRAN

EARL au capital de 7500 €. Siège social : LA CARILLONNIERE 86100 CHÂTELLERAULT. RCS POITIERS 805006392. Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14/12/2020, il a été décidé de transférer le siège social au LE MAINE JACQUET 24610 VILLEFRANCHE-DE-LONCHAT à compter du 14/12/2020 . Durée : 99 ans. Objet : La société a pour objet l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L 311-1 du Code rural et de la pêche maritime ; de modifier la dénomination sociale qui devient : ECURIES LOU-SIMON . Radiation au RCS de POITIERS et immatriculation au RCS de BERGERAC.
21VE00058

Diana HENRY avocate
15 rue Colbert | 33000 Bordeaux
henry.avocate@gmail.com
Tél. 06 73 68 50 13

Par décision du 31.12.20, les associés de la société **DOCTEURS VETERINAIRES CASTANET PINAULT**, SELARL au capital de 8 000 euros ayant son siège social 63, avenue de Bordeaux 33220 PORT-SAINTE-FOY-ET-PONCHAPT, 503 123 465 RCS BERGERAC ont :

- autorisé le retrait d'un des associés, et décidé, comme conséquence de ce retrait, de procéder à une réduction de capital de 4.000 € pour le passer de 8.000 € à 4000 €, par annulation de 40 parts sociales. Cette réduction a été décidée sans condition et est définitive en date du 31.12.2020, même en cas d'opposition faite dans les délais légaux par les créanciers sociaux antérieurs à la date du dépôt du procès-verbal au Greffe.

Corrélativement, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifié;

- modifié la dénomination sociale en supprimant le nom de l'associé retrayant de la dénomination. La nouvelle dénomination est "**Docteur Vétérinaire Xavier Pinault**". L'article 3 des statuts est modifié en conséquence;

- mis à jour l'adresse du siège social au 63 "route" de Bordeaux et non "avenue", et modifié en conséquence l'article 5 des statuts;

- pris acte de la démission de M. Fabrice CASTANET de ses fonctions de co-gérant à compter du même jour.

Pour avis
21VE00045

Diana HENRY avocate
15 rue Colbert | 33000 Bordeaux
henry.avocate@gmail.com
Tél. 06 73 68 50 13

Par décision du 31.12.20, les associés de la société **SCI DU HAUT PERRIER**, au capital de 8000 euros, dont le siège est situé 63, route de Bordeaux - 33220 PORT-SAINTE-FOY-ET-PONCHAPT, 498 895 416 RCS BERGERAC ont :

- autorisé le retrait d'un des associés, et décidé, comme conséquence de ce retrait, de procéder à une réduction de capital de 4000 € pour le passer de 8000 € à 4000 €, par annulation de 40 parts sociales en date du 31.12.20. Corrélativement, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifié;

- pris acte de la démission de M. Fabrice CASTANET de ses fonctions de co-gérant à compter du même jour.

Pour avis.
21VE00047

Notaire

SELARL LNCA
Maître Olivier SAULIERE
1 rue du stade
33350 PUJOLS

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire, en date du 3 août 2020, et par suite du décès de Monsieur Louis GILARD, survenu le 4 septembre 2006 à MONTCARET et de Madame Elisabeth MAST, survenu le 15 janvier 2020 à LAMOTHE MONTRAVEL, gérants de la **SC DOMAINE DE SOUS MONTRAVEL**, dont le siège social est à MONTCARET (24230) La Petite Rivière, Immatriculée au RCS de BERGERAC sous le n° 325 558 831, il a été mis fin à leur fonction de gérant. Monsieur Pascal VERTET et Monsieur Jean-Philippe GILARD demeurent gérants de la société.

Pour insertion. Signé Olivier SAULIERE.
21VE00048

Maître Laurent PEYBERNES- Notaire
4, Rue Sainte Catherine
24100 BERGERAC

TITAN
SCI au capital de 99,99 €
28 Avenue de la Roque 24100 CREYSSE
RCS BERGERAC 814 068 979

CHANGEMENT DE GÉRANT-TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes de l'assemblée générale en date du 30/11/2020, la société a nommé en qualité de gérante Mme Marie Louisiane HOAREAU, demeurant 246 Chemin de la Faurille 24100 BERGERAC, en remplacement de M. Michel BAZIN ancien gérant démissionnaire, à compter du 11/12/2020.

L'article 7.2 des statuts a été modifié en conséquence.

Aux termes de l'assemblée générale en date du 11/12/2020, la société a décidé de transférer le siège social au 246 Chemin de la Faurille 24100 BERGERAC à compter du 11/12/2020.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence; le reste de l'article étant inchangé.

Mention sera faite au RCS de BERGERAC.

Pour avis, le notaire.
21VE00057

KERSTEN FRANCE

SARL au capital de 25000 €. Siège social : 50 Rue de Malassis 95480 PIERRELAYE. RCS PONTOISE 483065892. Par décision de l'Assemblée Générale Mixte du 21/12/2020, il a été décidé de transférer le siège social au Avenue de la Gare Lot n°8 24290 MONTIGNAC à compter du 01/01/2021 Gérance : M ESNAULT Sébastien demeurant La Selve 24290 LA CHAPELLE-AUBAREIL, de nommer M ESNAULT Sébastien demeurant La Selve 24290 LA CHAPELLE-AUBAREIL en qualité de Gérant en remplacement de Mme ESNAULT née VANNESTE Danièle . Radiation au RCS de PONTOISE et immatriculation au RCS de PÉRIGUEUX.
21VE00071

GEMCOAH, SASU au capital de 500€ sise 28 rue de cahors 24200 Sarlat-la-Caneda, RCS de Bergerac 823.447.222. L'associée unique a décidé le 31/12/2020 la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé comme liquidateur Ghislaine Mahler, demeurant 28 rue de Cahors 24200 Sarlat-la-Caneda, et fixé le siège de liquidation à la même adresse. Modification au RCS de Bergerac.
21VE00038

LEADER DORDOGNE DISTRIBUTION

SARL au capital de 786.500 euros

Route de l'Abbé Breuil Sarlat-la-Canéda 24200 Sarlat-la-Canéda

452 853 727 RCS BERGERAC

Par PV des décisions du 16.11.2020, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 2.393.500 euros pour le porter à 3.180.000 euros. Par PV des décisions du 30.11.2020, les associés ont décidé de : modifier l'objet social comme suit « la société a pour objet, en France et dans tous pays : le commerce de gros et le commerce de détail en alimentation générale, boissons alcoolisées, droguerie, hygiène, parfumerie, papeterie et le commerce de détails à départements multiples, l'exploitation de surfaces commerciales de type supermarché, comportant notamment la vente des produits listés ci-dessus, et généralement, tous produits vendus par ce type de magasin. », proroger la durée de la société afin que celle-ci soit de 99 années à compter de son immatriculation au RCS, nommer en qualité de Co-gérants M. Franck JOHNER domicilié 15 Square de la Bigue, 60300 Senlis, et M. Franck FRAS domicilié 123 Quai Jules Guesde 94400 Vitry sur Seine, en remplacement de M. Bruno YECHE. Mention au RCS de BERGERAC.
21VE00073

L'INDUSTRIE

Société civile immobilière

au capital de 30 489,80 euros

Siège social : Avenue de l'Industrie 24660 COULOUNIEIX CHAMIERS

411233893 RCS PERIGUEUX

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'une délibération en date du 07/11/2020, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé de transférer son siège social de COULOUNIEIX CHAMIERS (24660) Avenue de l'Industrie, à PERIGUEUX (24000) 22 Rue Courbet et ce, à compter du 07/11/2020. L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de PERIGUEUX.

Pour avis

La Gérance
21VE00075

LES CARRIERES DE BONTEMPS

Société par actions simplifiée

au capital de 1 000 000 euros

Siège social : Bontemps

24210 LIMEYRAT

420 131 385 RCS PERIGUEUX

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 01/12/2020, il résulte que le mandat de Directrice générale occupé par Mme Carine RAYNAUD a pris fin à compter du même jour, sans qu'il soit procédé à son remplacement.

POUR AVIS

Le Président
21VE00078

AU GRAIN COLORE
Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée
Au capital initial de 30 000 euros, porté à 100 000 euros
Siège social : 8, avenue Guy de Larigaudie 24600 RIBERAC
750 318 057 RCS PERIGUEUX

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 15 décembre 2020,l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter 1er janvier 2021, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social initial de 30 000 euros est augmenté et se voit porté 100 000 euros par décisionde l'AGE du 15 décembre 2020, avec effet au 1er janvier 2021.

La société demeure dirigée par Monsieur Laurent MOREAU.
21VE00093

CASTAGNE ET FILS
Société à responsabilité limitée
au capital de 250.000 €
Siège : La Gare 24550 LOUBEJAC
384396172 RCS de BERGERAC

Par décision de l'associé unique du 01/01/2021, il a été décidé de:

- nommer Gérant M. FONTENOY Marc 3 boulevard gambetta 16300 BARBEZIEUX ST HILAIRE en remplacement de CASTAGNE Philippe démissionnaire.

Mention au RCS de BERGERAC
21VE00099

GFR DU PIC
Groupement Foncier Rural
Au capital de 253.500,00 euros
Siège social : 305 route du Pic, 24660 SANILHAC
RCS de PERIGUEUX
851.682.690

Aux termes d'une AGE en date du 06 janvier 2021 les associés de la société ont décidé de rajouter à l'objet social l'activité suivante : se porter caution de toute personne pour laquelle la société y aurait intérêt.

Pour avis

La gérante.
21VE00104

LES FERMIERS DU PÉRIGORD
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 6.000.000 €
Siège social : 1 route du Périgord
24120 Terrasson Lavilledieu
RCS Périgueux 534 295 282

Du procès-verbal de l'Assemblée Générale en date du 23 décembre 2020, il résulte que Monsieur Arnaud POUPART-LAFARGE demeurant lieudit Préciat Le Cellier, Villevêque 49140 Rives-du-Loir-en-Anjou, a été nommé à compter du 23 décembre 2020 représentant permanent de la société GALLIANCE, membre du comité stratégique, en remplacement de Monsieur Frédéric LECOU.

Mention sera faite au RCS de Périgueux.
21VE00109

LABRUE FABIEN TRAVAUX FORESTIERS
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : La Tête Noire Sud Est 24230 MONTCARET
793 385 386 RCS BERGERAC

TRANSFERT SIÈGE SOCIAL

Par décision du 30 novembre 2020, l'associé unique a transféré le siège social au 105 impasse de la Grande Grave, 24700 LE PIZOU à compter du 1er novembre 2020, et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bergerac sous le numéro 793 385 386 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de Périgueux. Gérance : Monsieur Fabien LABRUE, demeurant 105 Impasse de la Grande Grave, 24700 LE PIZOU. Pour avis. La Gérance
21VE00110

VISINVEST
Société A Responsabilité Limitée
au capital de 20.000 €
Siège social :
4 allée des Vergers
78750 MAREIL-MARLY
503 424 988 R.C.S. Versailles

Aux termes d'une décision en date du 12 novembre 2020, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 3241 route des Crêtes, Maison Neuve, 24510 PAUNAT à compter du 12 novembre 2020 et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence.

Gérant : Monsieur Gilles ROUAULT domicilié 98 rue Billaudel 33800 Bordeaux.

La société sera désormais immatriculée au RCS de BERGERAC.
21VE00113

APITERM - AQUITAINE
Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 10 000 euros
Siège social: 7 Rue des Lorrains - 24100 CREYSSE
Siège de liquidation: 7 Rue des Lorrains - 24100 CREYSSE
494.066.871 RCS BERGERAC

L'Assemblée Générale réunie le 18 décembre 2020 au 7 Rue des Lorrains - 24100 CREYSSE a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Jacqueline DENIS, demeurant Baraille - 47800 MOUSTIER, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BERGERAC, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur
21VE00033

BIO SOLAIR 3000
SARL en liquidation
au capital de 8.000 €
Siège : St Léon Felix Reillac 24260 Saint-Félix-de-Reillac-et-Mortemart
442 623 815 R.C.S. Bergerac

Par PV du 29/12/2020, l'AGE a décidé la dissolution de la Société ; nommé liquidateur M. Jean-Marie OUTTERYCK, Roc Long - Lieu-dit Les Tuilières 24220 St Cyprien et fixé le siège de la liquidation à l'adresse du liquidateur adresse où doit être envoyée la correspondance.
21VE00035

EARL DES GRANDS QUINTINS
Exploitation agricole à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 75 767,16 €
Siège social : Les Quintins - 24240 MONESTIER
Siège de liquidation : Le Bourg - 24240 MONESTIER
333 048 296 RCS BERGERAC

Aux termes d'une décision en date du 30/09/2020, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Patrick VERGNOL, demeurant Le Bourg 24240 MONESTIER, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé Le Bourg 24240 MONESTIER. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BERGERAC, en annexe au RCS.

Pour avis

Le Liquidateur
21VE00094

LGH BREEDING EARL
EARL au capital de 7500 €. Siège social : 5 Impasse du Glorin 24230 MONTCARET. RCS BERGERAC 790639512

Par décision de l'associé Unique du 31/12/2020, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/12/2020, il a été nommé liquidateur M. LE GAC Jean-Luc demeurant au 5 Impasse du Glorin 24230 MONTCARET et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés au siège social. Mention en sera faite au RCS de BERGERAC.
21VE00082

HARAS DE LA LANDE
SC au capital de 183400 €. Siège social : 5 Impasse du Glorin Le Gravat 24230 MONTCARET. RCS BERGERAC 753236496

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 31/12/2020, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/12/2020, il a été nommé liquidateur M LE GAC Jean-Luc demeurant au 5 Impasse du Glorin 24230 MONTCARET et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés au siège social. Mention en sera faite au RCS de BERGERAC.
21VE00083

BISSON PHILIPPE
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège social : Chemin de l'ile aux Anges
24430 RAZAC SUR L'ISLE
Siège de liquidation: Chemin de l'ile aux Anges
24430 RAZAC SUR L'ISLE
480 2S6 346 RCS PERIGUEUX

Aux termes d'une décision en date du 15/10/2020, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Philippe BISSON, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de PERIGUEUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur
21VE00053

D.L.F
Société civile immobilière en liquidation
au capital de 1 500 euros
Siège social : Ecluse de Taille Petit 24110 MONTREM
Siège de liquidation : Ecluse de Taille Petit 24110 MONTREM
518.656. 798 RCS PERIGUEUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 14 décembre 2020 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Daniel DESMOULIN, demeurant à« Ecluse de Taille Petit» -24110 MONTREM, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à« Ecluse de Taille Petit» - 24110 MONTREM. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de PERIGUEUX,en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur
21VE00111

LA VIE ÉCONOMIQUE
DU SUD-OUEST HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

ABONNEMENT
1 AN D'ABONNEMENT 34 € TTC SOIT 52 NUMÉROS

NOM _____
PRÉNOM _____
ENTREPRISE _____
ADRESSE _____
EMAIL _____
TEL _____

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre de la VIE ÉCONOMIQUE
106 rue Fondaudège CS 71900 - 33061 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS
ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / 05 57 14 07 55

Yves MOUNIER
Avocat à la Cour
6 bis, rue de la Croix de Seguey 33000 BORDEAUX
Tél : 05.56.52.74.60

Suivant acte sous seing privé en date à Bordeaux des 20 mai et 9 juin 2020, enregistré au Service Départemental de l'Enregistrement de Périgueux le 17/06/20, dossier 2020 00019141, réf. 2404P01 A 01109,

La Société **AMOR AMOR**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 1.000,00 **€**, dont le siège social est sis Lieu-dit Grand Bois – 6, allée du Lac – 33450 SAINT SULPLICE ET CAMEYRAC, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le numéro 840 360 564, représentée aux présentes par la SCP SILVESTRI – BAUJET, Mandataires Judiciaires auprès des Tribunaux de la Cour d'Appel de Bordeaux, dont le siège social est 23, rue du Chai des Farines – 33000 BORDEAUX, représentée par Maître Jean-Denis SILVESTRI, agissant es qualité de Mandataire Judiciaire de la liquidation judiciaire de la Société AMOR AMOR dans le cadre des dispositions de l'article L 642-19 du Code de Commerce, nommé à cette fonction par jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Bordeaux le 31 juillet 2019, spécialement autorisé en vertu d'une ordonnance rendue par le Juge Commissaire,

A CÉDÉ A

La société **LE BAMBINO**, SARL au capital de 4 000,00 **€**, dont le siège social est situé 109 rue Neuve d'Argenson – 24100 BERGERAC, immatriculée au RCS de BERGERAC sous le numéro 882 998 826, représentée par son gérant Monsieur Cyril, Jean-Claude, Laurent LAPARRE, né le 05 avril 1971 à BERGERAC (24), de nationalité française, demeurant 45, rue Claude Bernard – 24100 BERGERAC, dument habilité à cet effet

LES ÉLÉMENTS D'UN FONDS DE COMMERCE d'organisation de concerts ou autres spectacles notamment de type cabaret music-hall, la production musicale, restaurants et débits de boissons, dont le siège social est sis Lieu dit Grand Bois – 6, allée du Lac – 33450 SAINT SULPLICE ET CAMEYRAC, et dont l'établissement principal est situé 109, rue Neuve d'Argenson – 24100 BERGERAC, moyennant le prix de SEIZE MILLE (16.000,00 **€**), s'appliquant comme suit :

aux éléments incorporels, pour la somme de ..... 10 000,00 **€**

aux éléments corporels, pour la somme de ..... 6 000,00 **€**

Le Cessionnaire a la pleine propriété des éléments du fonds de commerce présentement cédés à compter du 20 mai 2020. Il en a eu la jouissance par la prise de possession réelle et effective lors de la remise des clefs.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales au 109, rue Neuve d'Argenson – 24100 BERGERAC, et toutes les correspondances, à la SCP SILVESTRI-BAUJET, 23 rue du Chai des Farines – 33000 BORDEAUX.

Pour avis
21VE00031

Etude de Maîtres Françoise FAURE et Jean-François VIGNES,
Notaires associés à SAINTE-FOY-LA-GRANDE (Gironde),
152 rue de la République

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Jean-François VIGNES, Notaire à STE-FOY-LA-GRANDE (33220), 152 Rue de La République, le 21 décembre 2020, enregistré à BORDEAUX, le 23 décembre 2020, Dossier 2020 00048191 Référence 2020 N 05194, a été cédé par :

Mr Nicolas Andy **HORTION**, prestataire de service, né à BERGERAC (24100), le 2 novembre 1982 époux de Mme Cynthia Fatima Nadia LAVEDAN, demeurant à MONFAUCON (24130) 67 chemin de l'ancienne Cure.

A la Sarl **ADN LIGHT ILLUMINATIONS**, au capital de 12.000,00 **€**, dont le siège est à LE FLEIX (24130), 302 route de Saint Méard de Gurçon, identifiée au SIREN sous le n° 889695631 RCS BERGERAC

Le fonds de commerce de Location-vente installation décorations lumineuses extérieures et intérieures, sis à LE FLEIX (24130) 302, Route de Saint Méard de Gurçon, connu sous le nom commercial « ADN LIGHT », et pour lequel il est immatriculé au RCS de BERGERAC sous le n° 519 070 874,

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a eu lieu rétroactivement le 1er octobre 2020.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de QUATRE-VINGT-SEPT MILLE EUROS (87.000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour QUARANTE MILLE EUROS (40.000,00 EUR),

- au matériel pour QUARANTE-SEPT MILLE EUROS (47.000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'étude de Maître MAUPAIN, notaire à ST MEARD DE GURCON (24610) Le Bourg où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.
21VE00044

Suivant acte SSP du 05/01/2021, la Société **TOTAL MARKETING FRANCE** S.A.S. au capital de 390 553 839.00 **€**, dont le siège social est 92000 NANTERRE 562, Avenue du Parc de l'Ile, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 531 680 445, a confié sous contrat de location-gérance pour une durée déterminée à compter du 14/01/2021 au 31/01/2024 à la **SAS SODI OUEST** au capital de 10 000 **€** dont le siège social est à BRON (69500) 6/8 rue du 35ème Régiment d'Aviation, immatriculée au RCS de LYON sous le n° 789 590 536 un fonds de commerce de station-service et activités annexes, sis à Route de Brive – RN89 – 24120 TERRASSON LAVILLEDIEU dénommé Relais MOULIN ROUGE. Cette location-gérance a été faite aux conditions ordinaires à la SAS SODI OUEST, seule responsable à l'exclusion de la société bailleresse, de tous engagements quelconques qu'elle pourrait prendre à l'égard des tiers.

Pour unique insertion.
21VE00066

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Bertrand GUILLAUME, Notaire à SALIGNAC-EY-VIGUES (Dordogne), 1 Place d'Alsace, le 29 décembre 2020, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Jean-Jacques Lucien Oldrich **BRAIZET**, né à PARIS 10ÈME ARRONDISSEMENT (75010) le 25 juillet 1954, et Madame Marie-France **PROPHETE**, son épouse, née à PARIS 14ÈME ARRONDISSEMENT (75014) le 17 février 1955 demeurant ensemble à SAINTE-NATHALENE (24200) 8 Hameau de la Lignée.

Mariés à la mairie de MONTFERMEIL (93370) le 29 mars 1975 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.
21VE00086

SELARL NOTAIRE & Associés 3.0.1
12 rue Joseph et Alfred Maloubier
24450 LA COQUILLE

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 21 juin 2019,

Monsieur René SAINTONGE, en son vivant Retraité, divorcé de Madame Rachel BONTEMPS, demeurant à LA COQUILLE (24450) 6 route de PERIGUEUX.

Né à COUSSAC-BONNEVAL (87500), le 17 juillet 1932.

Décédé à LA COQUILLE (24450) le 9 juillet 2020.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Christophe PATEOUEILLE, Notaire associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée NOTAIRE & Associés 3.0.1, titulaire de l'Office Notarial de LA COQUILLE, le 7 janvier 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession, dans le mois suivant la réception par le greffe du TGI de PERIGUEUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

21VE00097

Rectificatif à l'annonce parue le 23/12/2020 concernant la société : **NILCOM**, il y avait lieu de lire Objet social : Installation, réparation, maintenance, raccordement et tous ce qui est électronique, informatique, réseaux et télécommunication.

21VE00106

---

47. LOT-ET-GARONNE

SCP LEX ALLIANCE
Cabinet d'Avocats
9, rue Pontarique 47000 Agen
Tél : 05 53 66 09 83 Email : accueil@lexalliance-avocats.fr

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES LE JEUDI 25 FÉVRIER 2021 À 14 H 30 MISE A PRIX : 100 000 €

avec faculté de baisse de mise à prix du quart à défaut d'enchère

à la barre du Tribunal Judiciaire d'Agen au Palais de Justice, Place Armand Fallières 47000 Agen

Divers immeubles comprenant une maison d'habitation avec ses dépendances, bâtiments ruraux et terres agricoles situés lieu-dit « Jeantal » et « Paillardet » à LAROQUE-TIMBAUT (47340) l'ensemble figurant à la matrice cadastrale de ladite commune section ZT n° 2 et 5 et section ZV n°36 et 38 pour une contenance totale de 21 ha 31 a 94 ca.

Cette vente a lieu à la requête de Maître Marc LERAY, mandataire judiciaire, demeurant 9, rue Pontarique à Agen (47000) agissant en qualité de Mandataire Liquidateur de la liquidation judiciaire de Jean-Jacques LACROIX, né le 13 juillet 1962 à Agen, de nationalité française, maçon carreleur, divorcé de Mme Sophie KNOBELSPIESS, domicilié lieu-dit « Jeantal » à LAROQUE TIMBAUT (47340), fonctions auxquelles il a été nommé par décision du Tribunal de Commerce d'Agen en date du 28 mars 2000, Ayant pour Avocat, Me Florence COULANGES, membre de la SCP LEX ALLIANCE, avocat au barreau d'Agen.

Mode d'occupation : Le procès-verbal descriptif dressé par Me TACCONI le 20 octobre 2020 précise que l'ensemble immobilier est partiellement occupé.

Entrée en jouissance : a) Si l'immeuble est libre de location et d'occupation ou occupé, en tout ou partie par des personnes ne justifiant d'aucun droit ni titre, qu'à l'expiration du délai de surenchère et, en cas de surenchère, que le jour de la vente définitive.

b) Si l'immeuble est loué en totalité, par la perception des loyers ou fermages, qu'à partir du premier jour du terme qui suivra cette vente, et, en cas de surenchère, qu'à partir du premier jour du terme qui suivra la vente définitive.

c) Si l'immeuble est loué partiellement, l'entrée en jouissance aura lieu pour les parties libres de location selon le paragraphe a) ci-dessus et pour les parties louées selon le paragraphe b) du présent article.

Consignation : Par chèques de banque à l'ordre de la CARPA ; un chèque de 10.000 € pour la consignation ainsi qu'un chèque de 4.000 € en prévision des frais

Renseignements : Maître Florence COULANGES, membre de la S.C.P LEX ALLIANCE, 9, rue Pontarique - 47000 Agen - Tél : 05.53.66.09.83

Les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat inscrit au barreau d'Agen

Le cahier des charges peut être consulté au greffe du juge de l'exécution près le Tribunal Judiciaire d'AGEN ou au cabinet de la SCP LEX ALLIANCE.

Visites : La visite sur place sera effectuée par la **SAS VIGUIER-PAPOT-TACCONI,** Huissiers de Justice à Agen, 57 cours Victor Hugo, BP 61, Tél : 05.53.66.08.16

21300002

POUR TOUTES
VOS ANNONCES LÉGALES

05 56 81 17 32

annonces-legales@vie-economique.com

SELARL ALPHA CONSEILS
Société d'Avocats
12 B Cours Washington - 47000 AGEN
Tél : 05 53 779 778 – www.alpha-conseils-avocats.fr

—

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature électronique en date du 23/12/2020 et du 03/01/2021 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination sociale : **JAMAO**

Forme sociale : SARL

Siège social : au Bourg – 47310 MONCAUT

Objet social : l'acquisition, l'échange, l'apport en Société de tous immeubles bâtis ou non ; la location meublée, la gestion, l'administration et l'exploitation des biens immobiliers.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au R.C.S.

Capital social : 1.000 euros,

Gérance : Samantha CAMINADE, demeurant 959 Chemin de Pujos - 47310 MOIRAX.

Immatriculation de la Société au R.C.S. d'AGEN (47).

21VE00019

Par ASSP en date du 04/01/2021, il a été constitué une SAS dénommée :

YONAE

Siège social : 868 RUE SACHA GUITRY 47520 LE PASSAGE. Capital : 1000 €. Objet social : LAVERIE AUTOMATIQUE. Président : M RAFFIN DIMITRI demeurant 868 RUE SACHA GUITRY 47520 LE PASSAGE élu pour une durée de SANS LIMITATION DE DUREE. Directeur Général : Mme TOURET LAURA demeurant 868 RUE SACHA GUITRY 47520 LE PASSAGE. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessible ou les actions sont cessible avec l'accord du président de la société aux tiers. Durée : 99 ANS ans à compter de son immatriculation au RCS de AGEN.

21VE00026

GUILLEMIN & ASSOCIÉS
EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT & CONSEIL
SOCIAL et FISCAL

3G GUILLEMIN & Associés
ARTIGUES PRES BORDEAUX - MARTILLAC - LORMONT
www.3g-guillemin.fr

—

SCI GARDOISE
Société civile immobilière au capital de 1 000 euros
Siège social : 13 Route du Levant du Bourg
47200 BEAUPUY

—

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Beaupuy du 26 décembre 2020 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière - Dénomination sociale : SCI GARDOISE - Siège social : 13 Route du Levant du Bourg, 47200 BEAUPUY - Objet social : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par voie de location nue ou autrement, de tout bien immeuble bâti ou non bâti dont elle viendrait à être propriétaire, et à titre exceptionnel l'aliénation du ou des immeubles au moyen de vente, échange ou apport en société - Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés - Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire - Gérance : Monsieur Thierry BASCOUL demeurant 13 Route du Levant du Bourg, 47200 BEAUPUY - Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, l'agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.- Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Agen. Pour avis. La Gérance

21VE00032

Par ASSP le 05/01/2021, il a été constitué la SASU : **CABCONSEIL 7LEE.** Capital: 100.00 €. Objet: Conseils de gestion aux entreprises et tous services associés tant en France qu'à l'étranger. Siège: 52 Rue Gambetta 47600 Nérac. Pres: TARRI HICHAM 52 Rue Gambetta 47600 Nérac. Durée: 99 ans. Au RCS de AGEN

21VE00034

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par Actions Simplifiée

DENOMINATION : CARRE ROND

SIEGE SOCIAL :46 Route de la Digue 47400 FAUILLET

OBJET : Prise de participation par tous moyens dans le capital social de toutes sociétés, quels que soient leur forme juridique et leur objet, par souscription, acquisition ou vente de titres négociables ou non ; Gestion, administration, contrôle et mise en valeur des titres dont elle est ou pourrait devenir propriétaire par tout autre moyen ; Animation du groupe formé par la société, ses (sous)filiales notamment la participation active à la politique du groupe ainsi que le contrôle des (sous)filiales ; Fourniture à ses (sous)filiales et à toutes personnes physiques ou morales de prestations de services et conseil relatif à la politique générale du groupe, du marketing, de la stratégie, l'administration générale, juridique, comptable, fiscale et des ressources humaines.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

CAPITAL : 125 500 €. (apport en nature)

PRESIDENT : Christophe CAPES sis CASTELJALOUX (47700) La Sindère

DIRECTEUR GENERAL : César DURAES TRINDADE sis BIAS (47300) Boissel

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROITS DE VOTE :

En cas de pluralité d'associé, tout associé peut participer aux assemblées.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés

PREEMPTION : Chaque associé dispose d'un droit de préemption en cas de projet de cession d'actions.

IMMATRICULATION : Au RCS d'Agen

Pour avis, Le représentant légal

21VE00062

SELARL ALPHA CONSEILS
Société d'Avocats
12 B Cours Washington - 47000 AGEN
Tél : 05 53 779 778 - www.alpha-conseils-avocats. fr

—

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte signé électroniquement le 05 Janvier 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **ATELIER ROSEON**

Forme sociale : Société A Responsabilité Limitée.

Siège social : 11 rue Danton – 47000 AGEN

Objet social : Toutes activités de décoration d'intérieur, agencement; conseils, études et assistance en matière d'aménagements,décoration

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au R.C.S.

Capital social : 1.000 euros

Gérance : Elodie RUFFEL, demeurant 11 rue Danton – 47000 AGEN.

Immatriculation de la Société au R.C.S. d'AGEN (47).

21VE00064

BS ENTREPRISE
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 1 000 euros
Siège social : 40, boulevard des Rondes, 47220 ASTAFFORT

—

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ASTAFFORT du 4 janvier 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination : **BS entreprise**

Siège : 40, boulevard des Rondes à ASTAFFORT (47220)

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Capital : 1 000 euros.

Objet :La Société a pour objet, en France et à l'étranger toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- tous travaux de maçonnerie : gros œuvre, finition intérieur et extérieur, travaux de terrassement et dallage et de tous travaux de bâtiment ;

- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix, mais chaque associé ne peut disposer de plus d'une voix, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Bérenger SKIERSKOWSKI, demeurant 40, boulevard des Rondes à ASTAFFORT (47220).

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Agen.

Pour avis, le Président.

21VE00088

Par ASSP en date du 07/01/2021, il a été constitué une SAS dénommée :

ACTUALYS PROMOTIONS

Siège social : 240 ROUTE DE LA TUILERIE 47600 MONTAGNAC-SUR-AUVIGNON. Capital : 100 €. Objet social : La société a pour objet, en France comme à l'étranger : toutes opérations de marchands de biens ; l'acquisition de tous terrains constructibles ou non ; l'aménagement et l'équipement desdits terrains pour leur permettre de recevoir des constructions ; la construction en une ou plusieurs tranches de tous immeubles de toutes destinations et usages ; la vente en totalité ou par fractions des immeubles construits par la société avant ou après leur achèvement ; accessoirement la location desdits immeubles, fractions d'immeubles, et la propriété, l'administration et l'exploitation de ces immeubles. Président : M FOUQUET NICOLAS demeurant 15 Allée des Camélias 64600 ANGLET élu pour une durée illimitée. Directeur Général : M BROUSSE YANNICK demeurant 1 Rue Carlito Oyarzun 64100 BAYONNE. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : toute cession d'actions est soumise à l'agrément donné par décision collective extraordinaire des associés statuant à l'unanimité quel qu'en soit le bénéficiaire, même s'il est déjà associé. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de AGEN

21VE00085

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Olivier AUGARDE, Notaire à PUYMIROL (47270), le 5 Janvier 2021, a été constituée une Société Civile Immobilière. Dénomination : **SCI PROUZET & CO**. Siège social : PONT DU CASSE (47480) 6 Rue des Primevères. Objet : Acquisition, transformation, construction, aménagement, administration et location de tous biens et droits immobiliers. Durée : 99 ans. Capital social : 236.00,00 euros. Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Co-Gérance : Madame Monique Noëlle PECHAMBERT veuve PROUZET, demeurant à PONT-DU-CASSE (47480) 6 rue des Primevères, Monsieur Sébastien Jean PROUZET, demeurant à FOULAYRONNES (47510) 2 Allée François Villon et Monsieur Olivier Bernard PROUZET, demeurant à LEDAT (47300) 2 lotissement de Mérigou. La société sera immatriculée au RCS de AGEN.

21VE00063

AVIS DE CONSTITUTION

FEDRIGO INVESTISSEMENT

Société par actions simplifiée

au capital de 2 000 euros

Siège social : 48 route de la Tuque

47160 RAZIMET

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à RAZIMET du 5 janvier 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : FEDRIGO INVESTISSEMENTSiège : 48 route de la Tuque, 47160 RAZIMET

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 2 000 euros

Objet : la gestion, l'administration d'un portefeuille de valeurs mobilières et de titres de participation,la prise de participations dans toutes sociétés ou entreprises commerciales, industrielles ; la gestion de tout portefeuille de valeurs mobilières dont la société deviendra propriétaire par voie d'apport,d'achat, d'augmentation de capital, d'apport partiel d'actifs, de fusion ou autrement ; toutes activités de prestations de services ou immobilières et notamment toutes prestations de services en matière administrative, financière et comptable, management et direction

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exceptiondes cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Jérémy FEDRIGO, demeurant 48route de la Tuque 47160 RAZIMET

Directeur général : M. Anthony FEDRIGO,demeurant 60 chemin de Candelles 47160 RAZIMET

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN

POUR AVIS

Le Président

21VE00105

Par acte SSP du 07/01/2021, il a été constitué une SARL dénommée :

AU PETIT PLAISIR BELGE

Siège social : 16 bld de la Marine, logement 5, 47300 VILLENEUVE-SUR-LOT.

Capital : 1.000€.

Objet : friterie belge

Gérance : Mme ABDALLAH Fariza, 2 avenue robert Labessan, 47300 BIAS

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS d'AGEN

21VE00107

SOCIÉTÉ D'AVOCATS
ETIC
Agen : 05 53 480 800
Bordeaux : 05 33 891 790
Pau : 05 59 82 82 83
Biarritz : 05 59 41 94 33
contact@avocats-etic.com

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AGEN du 05 janvier 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : **SCI CARCY-RAYNAL**

Siège social : Chemin des fermes de Guirod, 47300 PUJOLS

Objet social : l'acquisition, l'administration et l'exploitation de tous biens et droits immobiliers, et généralement la réalisation de toutes opérations immobilières pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société

Durée de la Société : 99 ans à compter de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1.000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Cogérance :

- Monsieur Thomas RAYNAL, demeurant 95, Avenue Georges DELPECH, 47000 AGEN

- Madame Julia CARCY-ARAMBURU, demeurant 15, rue André Crochepierre, 47300 VILLENEUVE SUR LOT

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

Pour avis

La Gérance
21VE00069

D'un procès-verbal de l'associé unique du 01/03/2020 de la société **GAIO AUTOMOBILES**, Société Par Actions Simplifiée au capital de 2000 **€**, sise 6 rue de Caussade 31400 TOULOUSE (820 647 709 RCS TOULOUSE), il résulte que le siège social a été transféré, à compter du 01/03/2020, du 6 rue de Caussade 31400 TOULOUSE, à 60 impasse des Métiers 47240 CASTELCULIER. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Président : M. Olivier GAIO, demeurant 60 impasse des Métiers 47240 CASTELCULIER. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce d'AGEN.
21VE00121

Notaire

SELARL
Alexandra ALZIEU-BLANC
notaire à 47160 DAMAZAN

SAS VIDALOT-DIEUZAIDE
Capital de 6.000 €
Siège social : avenue de la marne - Centre Commercial du Chat d'Oc - 47520 LE PASSAGE
RCS AGEN : 820.864. 734

Suivant cession reçue par Me Alexandra ALZIEU-BLANC, le 26 novembre 2020,enregistré au SPFE AGEN 1, le 14/12/20, dossier 2020 00036622 référence 4704P012020 NO 113 8, il a été procédé aux changements suivants

- Modification de la dénomination de la société qui devient : SAS FRED.

- Démission de Madame Claire Adeline Elisabeth DIEUZAIDE.

Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faire au RCS d'AGEN.

Pour insertion - Me Alexandra ALZIEU-BLANC
21VE00102

"SUDIRO SAS"
Société par actions simplifiée
au capital de 914.69 euros
Siège social : Rue de Belloc « Dieuaide »
47700 - CASTELJALOUX
RCS AGEN n° 335 187 332

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Mixte en date du 31 décembre 2020, il a été notamment décidé de :

- Nommer M. Jean-Charles SUDIRO, en qualité de Directeur Général, en remplacement de M. Alexandre SUDIRO, démissionnaire, à compter du 1er janvier 2021 et pour une durée égale à celle des fonctions du président.

- Nommer M. Alexandre SUDIRO, en qualité de Président, en remplacement de M. Thierry SUDIRO, démissionnaire, à compter du 1er janvier 2021 et pour une durée illimitée.

En conséquence, il est apporté la modification suivante aux mentions antérieurement publiées :

DIRECTEUR GÉNÉRAL

ANCIENNE MENTION : M. Alexandre SUDIRO, né à MARMANDE (47) le 24 avril 1992, demeurant à CASTELJALOUX (47) « Bridon », pour une durée égale à celle des fonctions du président.

NOUVELLE MENTION : M. Jean-Charles SUDIRO, né à MARMANDE (47) le 13 mai 1989, demeurant à REAUP LISSE (47) « Hougaillard », pour une durée égale à celle des fonctions du président.

PRÉSIDENT

ANCIENNE MENTION : M. Thierry SUDIRO, né à CASTELJALOUX (47) le 15 juillet 1960, demeurant à POUSSIGNAC (47) « Raulin », pour une durée illimitée.

NOUVELLE MENTION : M. Alexandre SUDIRO, né à MARMANDE (47) le 24 avril 1992, demeurant à LA REUNION (47700), 248 chemin Labouère, pour une durée illimitée.

Pour avis,

Le Président,

M. Thierry SUDIRO
21VE00020

---

les avocats

VOXEL
Société d'Avocats
1 rue Francois Neveux
ZAC de Trenque Bât. Atrium
47550 Boé
Tél : 05 53 47 50 00
Fax : 05 53 47 49 00
www.voxel-avocats.fr

DRIVE AGEN NORD
Société A Responsabilité Limitée
au capital de 1.000 euros
Ancien siège social : 48, rue de Cartou
47000 AGEN
Nouveau siège social : Z.A.C. Le Rouge
47510 FOULAYRONNES
885 116 699 R.C.S. AGEN

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL ET MODIFICATION OBJET SOCIAL

Aux termes des décisions de l'Associée Unique en date du 10 novembre 2020, il a décidé, et ce à compter du 24 novembre 2020, de : transférer le siège social du 48, rue de Cartou - 47000 AGEN à Z.A.C. Le Rouge - 47510 FOULAYRONNES, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts ; modifier l'objet social de la Société et de rédiger en conséquence l'article 2 des statuts comme suit : « La gestion et l'exploitation directe ou indirecte, exclusivement par contrat de location-gérance, de commerce de restauration à service rapide à enseigne McDonald's. ». Pour avis. La Gérance.
21VE00116

GT HOMOLOGATION
Société À Responsabilité Limitée au capital de 5 000.00 €
Siège social : 4 CHEMIN DE LABOUCHERE
47300 BIAS
823 592 472 RCS AGEN

ANNONCE LEGALE

Suivant l'AGE du 02/12/2020 Madame Mirela DEDOVIC cède les 150 parts lui appartenant dans la société à M. Benoît GARRIGUES demeurant La Menuiserie, Résidence du Golf, Appartement n°1, 47290 CASTELNAUD DE GRATECAMBE. La société devient unipersonnelle.

Puis, le siège social a été transféré de 4 CHEMIN DE LABOUCHERE 47300 BIAS à La Menuiserie, Résidence du Golf, Appartement n°1, 47290 CASTELNAUD DE GRATECAMBE.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce d'AGEN.

Pour avis, la gérance
21VE00037

BRIOLANCE BOIS
Société à responsabilité limitée
au capital de 80.000 €
Siège : Bugarel 47500 BLANQUEFORT SUR BRIOLANCE
424211100 RCS de AGEN

Par décision de l'associé unique du 01/01/2021, il a été décidé de:

- nommer Gérant M. FONTENOY Marc 3 boulevard gambetta 16300 BARBEZIEUX ST HILAIRE en remplacement de CASTAGNE Philippe démissionnaire.

Mention au RCS de AGEN
21VE00098

SOCIÉTÉ D'AVOCATS
ETIC
Agen : 05 53 480 800
Bordeaux : 05 33 891 790
Pau : 05 59 82 82 83
Biarritz : 05 59 41 94 33
contact@avocats-etic.com

Aux termes d'une délibération en date du 16 septembre 2020, l'Assemblée Générale Mixte Extraordinaire et Ordinaire Annuelle de la société **SCI VILLEMARIE DES PINS**, Société civile immobilière, au capital de 1 000 euros, dont le siège social était situé « 1 rue Hector Berlioz – 47510 FOULAYRONNES», 538 927 302 RCS AGEN, a décidé de transférer le siège social 1 rue Hector Berlioz – 47510 FOULAYRONNES » au « Marché d'Intérêt National, 47000 AGEN » à compter du 16 septembre 2020, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts,

Pour avis

La Gérance
21VE00051

SOCIÉTÉ D'AVOCATS
ETIC
Agen : 05 53 480 800
Bordeaux : 05 33 891 790
Pau : 05 59 82 82 83
Biarritz : 05 59 41 94 33
contact@avocats-etic.com

Aux termes d'une délibération en date du 16 septembre 2020, l'Assemblée Générale Mixte Extraordinaire et Ordinaire Annuelle de la société **SCI MUM'S INVESTISSEMENT,** Société civile immobilière, au capital de 1 000 euros, dont le siège social était situé « Lasserre », Cité Agropole, Immeuble ALPHAGRO – 47310 ESTILLAC, 440 193 852 RCS AGEN, a décidé de transférer le siège social « Lasserre », Cité Agropole, Immeuble ALPHAGRO – 47310 ESTILLAC au « Marché d'Intérêt National, 47000 AGEN » à compter du 16 septembre 2020, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts,

Pour avis

La Gérance
21VE00050

LA VIE ÉCONOMIQUE
DU SUD-OUEST HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

SE CHARGE DE VOS
APPELS D'OFFRES & AVIS D'ENQUÊTE
LA PARUTION DANS NOTRE JOURNAL D'ANNONCES LÉGALES VOUS ASSURE :

LA PUBLICATION DANS UN JOURNAL D'ANNONCES LÉGALES EST OBLIGATOIRE

Marché de travaux < 5 548 000 €
Fournitures et Services (État) < 144 000 €
Fournitures et services (Collectivités) < 211 000 €

BOOSTER LES RÉPONSES DES ENTREPRISES
AVEC UNE PARUTION À **PRIX RÉDUIT**
QUEL QUE SOIT LE SEUIL DE VOTRE MARCHÉ

SOCIÉTÉ D'AVOCATS
ETIC
Agen : 05 53 480 800
Bordeaux : 05 33 891 790
Pau : 05 59 82 82 83
Biarritz : 05 59 41 94 33
contact@avocats-etic.com

SARL MOULIN DU GRAND AUQUE

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 euros
Siège social : Lieudit l'Auque
47330 LALANDUSSE
848 106 985 RCS AGEN

Aux termes d'une délibération en date du 4 janvier 2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis

La Gérance
21VE00067

SOCIÉTÉ D'AVOCATS
ETIC
Agen : 05 53 480 800
Bordeaux : 05 33 891 790
Pau : 05 59 82 82 83
Biarritz : 05 59 41 94 33
contact@avocats-etic.com

Aux termes d'une délibération en date du 7 décembre 2020, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la **SOCIÉTÉ CIVILE DE MOYENS VITA-SANTE**, SCM au capital de 304,90 euros, dont le siège social est sis 36 Rue Gambetta – 47320 CLAIRAC, immatriculée au RCS sous le numéro 422 270 421 RCS AGEN, a décidé :

- de transférer le siège social du 36 Rue Gambetta – 47320 CLAIRAC à Maison de Santé Communautaire Matthieu Larrat, Lieu-dit Joncles – 47320 CLAIRAC, à compter du 7 décembre 2020, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

- de nommer Madame Christelle PODEVIN, demeurant 5 Boulevard des Ormeaux - 47320 CLAIRAC, en qualité de cogérante pour une durée indéterminée à compter du 7 décembre 2020, en remplacement de Madame Marie-Claude BAYLET JAUMARD, démissionnaire.

Pour avis

La Gérance
21VE00040

SCI GARRIGUES DEDOVIC

SCI au capital de 1 000 €
2470 AV DES PONTS DES MARTINETS
47300 BIAS
810130237 RCS AGEN

ANNONCE LEGALE

Suivant l'AGE du 30/11/2020 Mirela DEDOVIC cède ses 20 parts dans la société à Benoît GARRIGUES demeurant la Menuiserie, résidence du golf, appt n°1, 47290 CASTELNAUD DE GRATECAMBE et Françoise GARRIGUES demeurant 67 route de saint paul 82400 GOUDOURVILLE, à hauteur respectivement de 15 et 5 parts.

Puis, le siège social est transféré de 2470 av des ponts des martinets 47300 BIAS à la Menuiserie, résidence du golf, appt n°1, 47290 CASTELNAUD DE GRATECAMBE.

enfin, la dénomination est modifiée et sera « Garrigues et Garrigues » à compter du même jour.

pour avis, la gérance.
21VE00027

SOCIÉTÉ D'AVOCATS
ETIC
Agen : 05 53 480 800
Bordeaux : 05 33 891 790
Pau : 05 59 82 82 83
Biarritz : 05 59 41 94 33
contact@avocats-etic.com

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2020, l'Assemblée Générale Mixte de la société **PRIM@EVER**, Société anonyme au capital de 1 654 425 euros, ayant son siège social sis Marché d'Intérêt National - 47000 AGEN, immatriculée sous le numéro 533 243 333 RCS AGEN, a décidé :

- D'augmenter le capital social d'un montant de 13.345.575 euros pour le porter de 1.654.425 euros à 15.000.000 euros par incorporation directe au capital de cette somme prélevée sur le compte « Prime d'émission ».

En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à 1.654.425 euros.

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 15.000.000 euros.

- De nommer :

Monsieur Gérard MALAURE demeurant "Bévian" 47360 PRAYSSAS

Monsieur Jean-Charles FROMAGES demeurant 13, Rue de la croix rouge - 69230 SAINT GENIS LAVAL

En qualité d'administrateurs, en remplacement de la société SATAR INVESTISSEMENT et de la société STEF TRANSPORT, dont les mandats ne sont pas renouvelés, et ce, pour une période de 3 ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2023 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Pour avis

Le Conseil d'Administration
21VE00115

MAEVA

SARL au capital de 8 000 euros
Siège social : 9 005, avenue de Colmar - 35/37 rue Albert Camus - 47000 AGEN
482 667 441 RCS AGEN

Par AGO du 16/12/2019, les associés ont nommé Richard FRANCOU, 3, rue Monclar 13100 AIX EN PROVENCE, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire.- La société A & S AUDIT, 4, rue Espariat - Hôtel Boyer d'Eguilles 13100 AIX EN PROVENCE, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant. La durée des fonctions des Commissaires aux comptes, de six exercices, expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30/06/2025. Mention sera faite au RCS : AGEN.
21VE00065

FIPAS SAS

SAS au capital de 34.020.590,90 €
(nouveau capital social : 31 193 643,97 €)
ZAC des Champs de Lescaze
47.310 Roquefort
521 357 046 RCS AGEN

REDUCTION DE CAPITAL

Aux termes de décisions de l'associé unique du 09 11 20 et de décisions du Président du 17 12 20, le capital a été réduit de 2.826.946,93 € pour passer de 34.020.590,90 € à 31 193 643,97 €. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.
21VE00130

Maître Guillaume LORIOD,
notaire à GUJAN-MESTRAS

LE CAPRICORNE

SA au capital de 72.000 €
Siège social : MARMANDE (47200) 1 rue Paul Valéry
RCS AGEN 303574859

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'un procès-verbal du 11 décembre 2020, les associés de la SA LE CAPRICORNE ont décidé la transformation de la Société **en société par actions simplifiée** à capital variable, au capital minimum de 7.200 euros à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, sa durée, son capital et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Aux termes du même procès verbal les associés ont décidé de :

De proroger la durée de la Société de 50 ans à compter du même jour, soit jusqu'au 11 décembre 2070.

Modifier l'objet social qui devient : « ARTICLE 2. OBJET

L'achat d'un terrain d'une contenance de 60 ares 26ca, sis à MARMANDE, lieudit Les Perrinots, cadastré CV 146,

La construction et l'exploitation d'un hôtel assorti d'un bar et d'un restaurant avec bar, avec une licence catégorie IV, avec logement de fonction incorporé,

L'achat et la vente de tous articles de bimbeloterie, cartes postales et journaux,

La fourniture de tous services se rapportant à l'exploitation de l'Hôtel, du bar et du restaurant, ainsi que l'achat et la vente de produits régionaux

Vente à emporter – Traiteur.

Plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes ;

La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou location gérance.

L'achat, la construction et l'exploitation d'appartements.

La mise en location gérance.

L'acquisition ou la vente de tout fonds de commerce, restaurant ou hôtel.

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

La participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opération peuvent se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires."

La transmission des actions est libre.

Sous sa nouvelle forme de Société par actions simplifiées, la société est dirigée par : Monsieur Thierry MILLECAM, président de la société, demeurant BEAUPUY (47200) 4 route du Lac.

Mention sera faite au RCS de AGEN.

Pour avis
21VE00119

ABONNEZ VOUS

Maître Guillaume LORIOD,
notaire à GUJAN-MESTRAS

HOLDING GERANICO

SARL au capital de 1.274.000€
Siège social : chemin de Trivas MARMANDE (47200)
RCS AGEN 452093073

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale du 11 décembre 2020, il résulte que les associés de la SARL HOLDING GERANICO ont décidé :

De transférer le siège social à BEAUPUY (47200) 28 chemin de Larroque à compter de ce même jour.

La transformation de la Société en Société par actions simplifiées à capital variable, au capital minimum de 127.400 € à compter du même jour sans création d'un être moral nouveau et a été dotée de nouveaux statuts. La dénomination de la société, son objet, son capital, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

La transmission des actions est libre

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Gérard MILLECAM.

Sous sa nouvelle forme de Société par actions simplifiées, la société est dirigée par : Monsieur Gérard MILLECAM, président de la société, demeurant BEAUPUY (47200) 28 chemin de Larroque.

La transformation sera portée au registre du commerce et des sociétés d'AGEN

Pour avis
21VE00120

REDEN SOLAR 2020

SAS au capital de 7.426.053 €
(nouveau capital social : 7.606.053 €)
ZAC des Champs de Lescaze - 47.310 Roquefort
851 867 630 RCS AGEN

AUGMENTATION DE CAPITAL

Aux termes d'une AG du 08 12 20 et de décisions du Président du 17 12 20, le capital a été augmenté de 180.000 € pour passer de 7.426.053 € à 7.606.053 €. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
21VE00124

REDEN HOLDING 2020

SAS au capital de 7.396.053 €
(nouveau capital social : 7.576.053 €)
ZAC des Champs de Lescaze
47.310 Roquefort
849 722 764 RCS AGEN

AUGMENTATION DE CAPITAL

Aux termes d'une AG du 08 12 20 et de décisions du Président du 16 12 20, le capital a été augmenté de 180.000 € pour passer de 7.396.053 € à 7.576.053 €. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
21VE00123

SOCIÉTÉ AMMEUX
Exploitation agricole à responsabilité limitée au capital de 8 000 €
Siège social : Le Bourg (47330) MONTAURIOL
503 421 943 RCS AGEN

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE VOLONTAIRE

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 28 décembre 2020, a décidé de dissoudre la société par anticipation à compter du 28 décembre 2020.Elle a nommé en qualité de liquidateur, Mme Christine AMMEUX (née CHAVANAT), demeurant Le Bourg 47330 MONTAURIOL et fixé le siège de la liquidation à l'adresse du siège social.

Pour avis, La gérance.
21VE00011

SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen : 05 53 480 800
Bordeaux : 05 33 891 790
Pau : 05 59 82 82 83
Biarritz : 05 59 41 94 33
contact@avocats-etic.com

L'Assemblée Générale de la société **LTT**, sarl en liquidation au capital de 8 000 euros dont le siège est situé 55, Péristyle du Gravier, 47000 AGEN et le siège de la liquidation situé 55, Péristyle du Gravier - 47000 AGEN, réunie le 30 septembre 2020 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Pascal LIOTTO, demeurant 49 quater, Avenue de l'Ermitage - 47000 AGEN, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur
21VE00061

LEGIGARONNE
Avocats à la Cour
Spécialistes en Droit des Sociétés en Droit Fiscal et Droit Social
9 rue Pontarique 47000 Agen

ENTREPRISE CATAYS
Société à responsabilité limitée au capital de 7 622.45 €
Siège social : 14, rue des Entrepreneurs, ZA de Borie 47480 PONT DU CASSE
334 455 938 RCS AGEN
SIRET 334 455 938 00020

AVIS DE DISSOLUTION

L'Assemblée générale extraordinaire des associés réunie le 30 Novembre 2020 a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société, avec effet à compter du même jour, et de sa liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Aurélie CATAYS, demeurant à 47000 AGEN – 14, rue Ernest Sarrou, a été nommée en qualité de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation a été fixé à l'ancien siège social, où la correspondance pourra être adressée.
21VE00016

LE PETIT BASQUE

SCI au capital de 128057,17 €. Siège social : LE PETIT BASQUE BOURNEL 47210 VILLERÉAL. RCS AGEN 411466162

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 25/11/2020, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 25/11/2020, il a été nommé liquidateur(s) Mme MOOIJMAN MARIA MAGDALENA demeurant au LANGEWEG 60 2371EJ ROELOFARENDSVEEN Pays-Bas et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés au siège social. Mention en sera faite au RCS de AGEN.
21VE00042

SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen : 05 53 480 800
Bordeaux : 05 33 891 790
Pau : 05 59 82 82 83
Biarritz : 05 59 41 94 33
contact@avocats-etic.com

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale de la société **DGHC**, société civile immobilière en liquidation au capital de 1 000 euros dont le siège social est situé 55 Péristyle du Gravier - 47000 AGEN, et le siège de liquidation sis 49 quater, Avenue de l'Ermitage - 47000 AGEN, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 829 712 082 RCS AGEN réunie le 30 septembre 2020 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Pascal LIOTTO, demeurant 49 quater, Avenue de l'Ermitage - 47000 AGEN, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur
21VE00060

SOCIETE AMMEUX
EARL en liquidation
Au capital de 8 000 €
Siège social : Le Bourg (47330) MONTAURIOL
503 421 943 RCS AGEN

AVIS DE LIQUIDATION

La collectivité des associés a approuvé le 31 décembre 2020, le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Christine AMMEUX (née CHAVANAT) de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation.Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'AGEN.

Pour avis,

La Gérance
21VE00012

LA VIE ÉCONOMIQUE DU SUD-OUEST HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
Rue du Cardinal Richaud
33000 BORDEAUX

Suivant acte sous seing privé en date à LE TEMPLE-SUR-LOT du 22/12/2020, enregistré au Service de la publicité foncière et de l'enregistrement d'AGEN le 24/12/2020, Dossier 2020 00038047, référence 4704P01 2020 A 02509,

Monsieur Pierre **BOUTEYRE**, né le 20 mars 1955 à LE TEMPLE-SUR-LOT (47), de nationalité française, demeurant 24 avenue de Verdun, 47110 LE TEMPLE-SUR-LOT,

A CEDE A

La société **NICOLAS-PIERRE BOUTEYRE**, société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, dont le siège est situé 22 bis Avenue de Verdun, 47110 LE TEMPLE-SUR-LOT, immatriculée au RCS d'AGEN sous le numéro 891 124 745 RCS AGEN, représentée par Monsieur Nicolas BOUTEYRE, son Président,

Un fonds artisanal de charpente, couverture et menuiserie sis 24 Avenue de Verdun (anciennement Au Bourg), 47110 LE TEMPLE-SUR-LOT, ensemble tous les éléments corporels et incorporels en dépendant,

Moyennant le prix de 150 000 euros.

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 01/01/2021.

Les oppositions, effectuées par acte extra-judiciaire ou lettre recommandée, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, 24 avenue de Verdun, 47110 LE TEMPLE-SUR-LOT où domicile est élu à cet effet.

Pour avis
21VE00017

SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen : 05 53 480 800
Bordeaux : 05 33 891 790
Pau : 05 59 82 82 83
Biarritz : 05 59 41 94 33
contact@avocats-etic.com

Suivant acte sous seing privé en date à Agen, du 31 décembre 2020, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement Agen 1, le 6 janvier 2021, sous la mention Dossier 2021 00000268, référence 4704P01 2021 A00011, l'indivision successorale de l'**EIRL Madame Rahma TITSAOUI**, sise 89, Boulevard de la République, 47000 AGEN, immatriculée au RCS sous le numéro 438 840 902 RCS AGEN, a cédé à la société **LAURAHMA,** au capital de 1 000 €, sise 89, Boulevard de la République, 47000 AGEN, immatriculée au RCS sous le numéro 890 393 093 RCS AGEN son fonds de commerce de vente de bijoux fantaisie, accessoires mode féminins et masculins, maroquinerie, parfum, parapluies, prêt-à-porter, sis 89, Boulevard de la République, 47000 AGEN, moyennant le prix de 117.844 euros s'appliquant aux éléments incorporels à hauteur de 115.624 euros et aux éléments corporels à hauteur de 2.220 euros.

L'entrée en jouissance a été fixée au 1er janvier 2021.

Les oppositions, s''il y a lieu, seront reçues en la forme légale au plus tard dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, à la SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC, 55 Avenue du Général de Gaulle, 47000 AGEN, où domicile a été élu à cet effet.
21VE00072

SELARL F. BLAJAN
B. LAGIER
et Lucie LANTAUME-BAUDET
Notaires Associés
1 rue du Château
47600 NERAC

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte reçu par Me Romain QUANTIN, notaire salarié à NERAC (47600), le 29 décembre 2020, enregistré le 31/12/2020, Référence 4704P01 2020 N 01193, il a été cédé :

Par Monsieur Cédric **GROULT**, chef d'entreprise, et Madame Emmanuelle **GONTERO**, conjoint-collaborateur, son épouse, demeurant ensemble à SERIGNAC-SUR-GARONNE (47310) 4 impasse Mestrepont ;

Au profit de la Société dénommée **LMC**, Société à responsabilité limitée au capital de 1000 €, dont le siège est à BRAX (47310), Centre Commercial 2, identifiée au SIREN sous le numéro 892 186 461 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AGEN ;

Le fonds de commerce de «BAR RESTAURANT CREPERIE» sis à **BRAX** (47310), 2 et 4 Centre Commercial, lui appartenant, connu sous le nom commercial **LA CLAIE DES VERGERS**, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de AGEN, sous le numéro 527804090,

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 150.000 euros, s'appliquant aux éléments incorporels pour 124.540 euros et au matériel pour 25.460 euros ;

Le paiement des marchandises, d'un montant toutes taxes comprises de 1 925,94 EUR TTC, s'effectuera à terme directement entre les parties, sans intérêts et en une seule échéance au plus tard dans les 15 jours à compter de la signature du présent acte authentique.

Pour l'exécution des présentes et de leurs suites et la réception des oppositions, les parties élisent domicile en l'office notarial.

Pour Avis
21VE00068

POUR RECEVOIR LE SERVICE REGULIER DE NOTRE JOURNAL

ABONNEZ-VOUS !

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM

LEGIGARONNE
Avocats à la Cour
Spécialistes en Droit des Sociétés en Droit Fiscal et Droit Social
9 rue Pontarique 47000 Agen

VENTE D'UNE BRANCHE D'ACTIVITÉ

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à AGEN du 23 décembre 2020 enregistré au SPFE D'AGEN le 29 décembre 2020, Dossier 2020 00038431 Référence 4704P01 2020 A 02532.

La société **TRANSAC IMMO 47** vend à la société **MPG IMMOBILIER** la branche d'activité d'« administrateur de biens » que le vendeur possède à 47300 VILLENEUVE SUR LOT, 4, place de la Libération, pour l'exploitation duquel il est immatriculé 529 128 944 RCS AGEN et identifié SIRET 529 128 944 00038, moyennant le prix de CENT CINQUANTE MILLE Euros (150.000 €).

L'entrée en jouissance a été fixée au 1er Janvier 2021.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales auprès de la Société d'Avocats LEGIGARONNE, 9, rue Pontarique – 47000 AGEN, où domicile a été élu à cet effet.

21VE00028

SCP RICHON GRASSOT, LAPOTRE-ROUZADE et SANGUIN
Notaires associés
2 Place des Droits de l'Homme
47000 AGEN

AVIS DE DÉPÔT DE TESTAMENT

Par testament olographe du 10 novembre 2009, Madame Renée Jeanne **GARRY**, en son vivant retraitée, demeurant à CASTELCULIER (47240) 116 Chemin de Lagraulère née à ST PIERRE DE CLAIRAC (47270), le 17 novembre 1926, décédée à CASTELCULIER le 27 septembre 2020, a institué un légataire universel.

Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Patrick SANGUIN, suivant procès-verbal en date du 9 décembre 2020, dont une copie authentique a été reçue par le TGI d'AGEN le 15 décembre 2020.

Les oppositions sont à former en l'étude de Me Patrick SANGUIN, Notaire à AGEN, notaire chargé du règlement de la succession.

Pour avis

Me Patrick SANGUIN
21VE00022

SELARL F. BLAJAN
B. LAGIER
et Lucie LANTAUME-BAUDET
Notaires Associés
1 rue du Château
47600 NERAC

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte dressé par Me Brice LAGIER, notaire à NERAC, le 30 décembre 2020,

Monsieur Pierre-Damien Jacques Maurice **LAGUTERE** et Madame Lucie **TAILLARD**, son épouse, demeurant ensemble à ESPIENS (47600) lieu-dit Marsely,

Mariés à la mairie de BOE (47550) le 10 octobre 2020 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable,

Ont adopté le régime de la séparation de biens tel qu'il est défini par les articles 1536 à 1543 du Code civil.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion en l'Office Notarial sus nommé où domicile a été élu à cet effet.

Pour Avis
Maître LAGIER

21VE00015

MAITRE Pierre CAPGRAS,
NOTAIRE
ETUDE Maître CAPGRAS

AVIS DE DÉPÔT DE TESTAMENT

Par testament olographe du 20 juin 2017, Monsieur Jacques Pierre CHAPPIE, né à SAINT-SALVY, le 23 septembre 1932, demeurant à SAINT SALVY (47360), Au Bourg, veuf de Madame Francine Claudette DUBREUIL, décédé à SAINT SALVY, le 22 avril 2020, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Pierre CAPGRAS, suivant procès-verbal en date du 09 décembre 2020, dont une copie authentique a été reçue par le tribunal de grande instance de AGEN (47000), le 22 décembre 2020. Les oppositions sont à former en l'étude de Me Pierre CAPGRAS, notaire à PORT SAINTE MARIE (47130), 6, rue du Dr Chanteloube, Notaire chargé du règlement de la succession

21VE00095

SCP Dominique LAUZIN-ROY et Clémence ESCAFFRE
Notaires associés
47000 (AGEN) 70, Rue Lamouroux

A vis est donné du changement du régime matrimonial par

M. Paul Jean, Marcel LAPEYRE, né à ST JEAN DU CASTILLONNAIS (09800), le 29octobre 1936 et Mme Jacqueline SABA THIE, née à AGEN (47000), le 28 mai 1940, demeurant ensemble à BON ENCONTRE (47240), impasse Vert Bocage,

Changement opéré: adoption du régime de la communauté de biens réduite aux acquêts.

L'acte a été reçu par Me Clémence ESCAFFRE, notaire à AGEN, le 7 janvier 2021.

Les oppositions éventuelles doivent être faites auprès du notaire rédacteur de l'acte à l'adresse mentionnée ci-dessus.

POUR AVIS.

Maître Clémence ESCAFFRE
21VE00114

MATHOM

Société Par Actions Simplifiée
au capital de 1 000.00 €
Siège social : LA GARENOTTE
47430 SAINTE MARTHE
493 555 700 RCS AGEN

RECTIFICATIF / ADDITIF

Rectificatif à l'annonce n° 20VE03194 parue le 30/09/2020, concernant la société MATHOM. Il convient d'étendre l'objet social aux activités suivantes: commercialisation; installation et pose de tous produits et système de purification de l'air en qualité de donneur d'ordre; agent commercial.

21VE00041

LA VIE ÉCONOMIQUE DU SUD-OUEST
HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

Édité par COMPO-ECHOS
SARL au capital de 50 000 €
Siège social : 108 rue Fondaudège
CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex
SIRET 456 200 476 00038

Directeur de la publication : Guillaume **LALAU**
Directeur délégué : Nicolas **THOMASSET**
Rédacteur en chef : Vincent **ROUSSET**
Direction artistique : David **PEYS**

Maquettistes : Sarah **ALBERT** & Noëllie **SANZ**

Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE**
Rédaction : Nathalie **VALLEZ**, Jennifer **WUNSCH**, Chantal **BOSSY**, Suzanne **BOIREAU-TARTARAT** & Nelly **BETAILLE**

Chargée de Webmarketing et Community Manager : Cyrielle **MORFEA**
Community Manager : Ignat **SMIRNOV**

Responsable annonces légales : Emmanuelle **GESLAIN**

Direction financière et administrative : Katia **DE STEFANO**

Responsable comptable : Florence **MANOEUVRIER**

Service abonnement : Catherine **DEPETRIS**

Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU**

Service commercial annonces légales : Anthony **BLUTEAU**, Franck **DUPERIÉ** & Christine **SABOURIN**

Secretariat : Khedidja **OUIS**

PUBLICITÉ
Tél. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

Dépôt légal à parution Hebdomadaire
Parution le mercredi

Impression : **ROTIMPRES**
Routage : **SUD MAILING**

Commission paritaire
n° 1022 I 182705
ISSN 2729-0034
Prix unitaire : 1,30 €
Abonnement 1 an : 34 €
Membre RésoHebdoEco

TAUX DES INTÉRÊTS DÉDUCTIBLES POUR 2020 : 1,18 %

POUR L'ANNÉE CIVILE 2020, LE TAUX DES INTÉRÊTS FISCALEMENT DÉDUCTIBLES EST PLAFONNÉ À 1,18 %.

Le taux des intérêts versés aux associés en rémunération de leurs avances en comptes courants est plafonné par la réglementation fiscale en fonction du taux du crédit bancaire aux entreprises.

Il s'agit de dissuader les entreprises de se financer par comptes courants au détriment des apports en fonds propres mais aussi de limiter une forme de distribution de revenu aux associés.

Pour les exercices calqués sur l'année civile 2020, le taux de rémunération des comptes courants d'associés est plafonné à 1,18 % (contre 1,32 % en 2019).

Le taux trimestriel a évolué comme suit en 2020 :

1ER TRIMESTRE	1,21 %
2E TRIMESTRE	1,16 %
3E TRIMESTRE	1,17 %
4E TRIMESTRE	1,17 %

RÉGIME FISCAL DES INTÉRÊTS

La fraction des intérêts versés au-delà du taux maximum n'est pas déductible du résultat fiscal de la société.

Pour les associés, les intérêts qui leur sont versés constituent des revenus de capitaux mobiliers, qu'ils soient ou non déductibles.

À l'impôt sur le revenu, les intérêts sont soumis au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30 % (12,80 % + 17,20 % de prélèvements sociaux).

Les contribuables peuvent cependant opter pour l'imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu, option qui doit porter sur l'ensemble de leurs revenus soumis au PFU. En ce cas, ils bénéficient de la déduction de 6,8 points de CSG.

Si la société versante relève de l'impôt sur les sociétés, les intérêts non déductibles sont imposés au nom de l'associé comme des dividendes. Ils bénéficient alors de l'abattement de 40 %.

Si la société relève de l'impôt sur le revenu, les intérêts non déductibles sont imposés comme des revenus professionnels.

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX

	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2019 T2	115,21	+ 2,33 %
2019 T3	115,60	+ 1,90 %
2019 T4	116,16	+ 1,84 %
2020 T1	116,23	+ 1,39 %
2020 T2	115,42	+ 0,18 %
2020 T3	115,70	+ 0,43 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE
PLAFOND MENSUEL

2021 : 3 428 €

Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (41 136 €)

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2019

VOITURES	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,456	(d x 0,273) + 915 €	d x 0,318
4 CV	d x 0,523	(d x 0,294) + 1 147 €	d x 0,352
5 CV	d x 0,548	(d x 0,308) + 1 200 €	d x 0,368
6 CV	d x 0,574	(d x 0,323) + 1 256 €	d x 0,386
7 CV et plus	d x 0,601	(d x 0,340) + 1 301 €	d x 0,405
VÉLO-MOTEUR	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm³	d x 0,272	(d x 0,064) + 416 €	d x 0,147
MOTOS	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,341	(d x 0,085) + 768 €	d x 0,213
3, 4 ou 5 CV	d x 0,404	(d x 0,071) + 999 €	d x 0,2375
plus de 5 CV	d x 0,523	(d x 0,0674) + 1365 €	d x 0,295

INDICE DES PRIX
(BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION

	NOV. 2019	NOV. 2020	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	103,71	104,73	0.2 %
INDICE HORS TABAC	104,52	103,75	- 0,1 %

INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL

TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %
1er TRIMESTRE 2020	130,57	+ 0,92 %
2e TRIMESTRE 2020	130,57	+ 0,66 %
3e TRIMESTRE 2020	130,59	+ 0,46 %

SMIC

HORAIRE	MENSUEL (35 H)
10,25 €	1 554,62 €

© D. R.

UN HÔTEL 5 ÉTOILES À LOURDES

L'HÔTEL BELFRY DEVIENT LE PREMIER 5 ÉTOILES DES HAUTES-PYRÉNÉES. UNE RÉCOMPENSE QUI VIENT COURONNER 3 ANS D'EFFORTS, DE TRAVAUX, ET LA MISE EN PLACE DE NOUVELLES PRESTATIONS PAR LE COUPLE LEGUIDE, QUI A REPRIS EN 2016 CETTE INSTITUTION LOURDAISE.

Par Vincent ROUSSET

© D. R.

Ce bâtiment emblématique de la ville de Lourdes, classé monument historique, accueillait depuis 1873 le *Grand Hôtel de la Grotte*, véritable institution locale. Repris en 2016 par Catherine et Laurent Leguide, couple d'entrepreneurs hôteliers qui possède déjà plusieurs établissements, l'hôtel change alors de nom pour devenir le *Belfry* (beffroi en anglais), en référence à l'impressionnante cloche qui trône à l'entrée. Les nouveaux propriétaires ont de grandes ambitions pour l'hôtel, qu'ils souhaitent voir monter en gamme, et s'attèlent rapidement à la tâche pour une transformation totale des lieux. L'hôtel est entièrement rénové, dans un style élégant et lumineux, pour concilier tradition et modernité. L'établissement passe de 100 à 50 chambres afin de leur accorder plus d'espace.

Les chambres et les nombreuses suites, dont l'une propose sa terrasse et son jacuzzi, font désormais de 50 à 120 m^2. La décoration et l'aménagement ont été entièrement repensés. Le raffinement se retrouve dans les moindres détails, de l'accueil jusqu'aux salles de bains, en passant par la literie ou les produits de soin mis à disposition. Côté détente et relaxation, le spa *L'Occitane*, la piscine intérieure (à 30 °C), le jacuzzi extérieur (à 40 °C), le hammam à douches sensorielles, le sauna ou encore la salle de fitness, sont la promesse d'un véritable voyage des sens. De nouveaux équipements, en extérieur, verront le jour à court terme. La montée en gamme s'accompagne également par la mise en place d'une offre de nombreux services personnalisés, d'un service de conciergerie et d'un room service qualitatif. Autant de prestations qui permettent de répondre aux besoins de la clientèle traditionnelle de l'établissement (sportifs, jeunes cadres, couples...) mais également de s'adresser à une nouvelle cible : la clientèle d'affaires. Une salle de conférence sera d'ailleurs très bientôt à disposition.« Le bien-être, le soin du corps et de l'esprit, sont dans l'ADN de Lourdes et des Hautes-Pyrénées. Ce sont des valeurs que nous portons et qui se reflètent dans cette cinquième étoile », précise Laurent Leguide, directeur de l'hôtel *Belfry*. Cet établissement haut de gamme illustre aussi l'évolution du profil des visiteurs à Lourdes. Le tourisme religieux n'est plus le seul vecteur de fréquentation de la ville, qui attire également de plus en plus d'amoureux de la nature et des grands espaces, séduits par les sites exceptionnels environnants, mais aussi de sportifs passionnés de vélo, de VTT, de golf ou de ski, sans oublier la clientèle d'affaires.

LE TOURISME RELIGIEUX N'EST PLUS LE SEUL VECTEUR DE FRÉQUENTATION À LOURDES